

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2512 - MERCREDI 20 JANVIER 2016

APPROVISIONNEMENT EN COBALT

Amnesty internationale met en garde
contre l'exploitation des enfants

L'ONG américaine a appelé, le 19 janvier, l'industrie électronique et automobile à faire preuve de vigilance dans ses approvisionnements en cobalt afin de s'assurer que celui-ci n'a pas été produit par des enfants en RDC. Dans une récente enquête menée auprès de seize multinationales parmi lesquelles des grands du secteur à l'instar d'Apple, Daimler, Lenovo, Microsoft ou Samsung, l'ONG américaine constate que ces dernières sont souvent incapables de déterminer l'origine du cobalt utilisé dans les batteries lithium-ion fabriquées par des fournisseurs chinois qu'elles utilisent dans leurs produits.

Ces grands groupes industriels sont dorénavant astreints « à procéder à des contrôles en matière de droits de l'homme en enquêtant pour savoir si le cobalt (utilisé dans ces batteries) est extrait dans des conditions dangereuses ou par des enfants (...) », commente Amnesty Internationale dans son dernier rapport.

Page 13



Des enfants quittent l'école pour travailler dans les mines

SANTÉ

Clôture
de la formation
internationale
sur la gestion
d'Ébola

Ouverte le 11 janvier à l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé par le secrétaire général à la Santé, le Dr Marcel Mukengeshay Kupa, la formation internationale sur la gestion de l'épidémie de la maladie à virus Ébola s'est clôturée le 19 janvier. Les participants venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, du Togo, de la Mauritanie, du Niger et de la Côte d'Ivoire ont vu leurs capacités renforcées dans la lutte contre Ébola, notamment dans la prise en charge des cas, la prévention, la surveillance et tant d'autres domaines de la lutte contre cette maladie grave. Appuyée par l'Agence japonaise de coopération internationale, cette formation a bénéficié de la facilitation et de l'expertise de la RDC, pays justifiant d'une riche expérience en matière de la lutte contre la maladie à virus Ébola pour l'avoir combattue à sept reprises.

Page 12

VIE DES CLUBS

Hubert Velud
succède à Carteron
comme entraîneur
de Mazembe

Le technicien français Hubert Velud (56 ans) va diriger le staff technique du TP Mazembe de Lubumbashi, actuel détenteur du trophée de la Ligue des champions d'Afrique. L'intéressé s'est engagé pour une saison avec le club présidé par l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe. Il remplace Patrice Carteron dont le contrat n'a pas été prolongé après plus de deux ans de bail avec les Corbeaux lushois.

Champion de France en National avec Clermont Foot qu'il a hissé en D2 entre 2001 et 2004, il est le premier à être champion d'Algérie avec deux clubs distincts, l'ES Sétif et l'USM Alger, mis à part son sacre de meilleur entraîneur de Ligue 1 algérienne au terme de la saison 2012-2013. C'est donc un technicien qui connaît le football africain qui reprend le tablier de son compatriote Patrice Carteron.

Page 13

Adoption internationale

Une réforme législative en chantier

Présenté par le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et la Sécurité au cours de la septième réunion extraordinaire du conseil des ministres du 18 janvier, ce projet de loi met à la charge du gouvernement l'obligation de lutter contre la traite des êtres humains ainsi que d'autres risques auxquels les enfants peuvent être exposés du fait du retrait de leur environnement naturel pour des soins permanents dans un pays tiers.

Ce projet de loi introduit une réforme qui s'articule sur des articles 18, 19 et 199 de la loi N°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, laissant sauves toutes les dispositions relatives à l'adoption (nationale) du Code de la famille qu'il complète. Le texte a été adopté et sera présenté en temps utile à la représentation nationale pour examen et adoption.

Page 13



La RDC veut renforcer son arsenal juridique en matière d'adoption internationale

ÉDITORIAL

Progrès

Même s'il aggrave temporairement la chute des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, le retour de l'Iran au sein de la communauté internationale et la levée des sanctions qui frappaient ce grand pays depuis une bonne trentaine d'année est une bonne, une excellente chose.

D'une part et en dépit des propos peu amènes que continue de tenir le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à l'égard du régime de Téhéran elle met fin, au moins temporairement, à l'affrontement larvé entre les deux pays qui aurait pu à tout moment dégénérer en un conflit ouvert. D'autre part elle restitue à l'Iran la place qui lui revient naturellement dans la société des nations et lui permettra, sans doute, de jouer un rôle décisif dans la stabilisation de cette région du monde en proie aux pires désordres.

De toutes les actions menées par le président des Etats-Unis désormais sur le départ celle-là sera à coup sûr jugée par l'Histoire comme la plus importante. Car c'est bien à Barack Obama et à l'action diplomatique conduite sous son égide que l'on doit le changement d'attitude des mollahs qui s'étaient imprudemment lancés dans la constitution d'une force nucléaire dont la mise en route aurait provoqué à coup sûr un séisme de grande ampleur.

Les sanctions de toute nature prises contre l'Iran étant maintenant levées, le pays va à coup sûr voir affluer vers lui les investisseurs de tous les continents. Avec ses 80 millions d'habitants et sa superficie d'1.500.000 kilomètres carrés, avec ses réserves de pétrole et de gaz qui le placent dans le peloton de tête des pays producteurs, avec surtout une population aussi jeune qu'ambitieuse, il a toutes les cartes en main pour devenir à bref délai la nation la plus dynamique du Proche et du Moyen Orient. Et c'est pourquoi l'on peut être certain que l'ancienne Perse détrônera vite les monarchies du Golfe persique vers qui, jusqu'à présent, se tournaient tous les regards.

S'il est toujours hasardeux d'anticiper l'avenir dans le domaine par nature instable des relations internationales, l'on peut malgré tout parier que Téhéran sera de plus en plus présent dans le concert des nations. Et c'est une bonne, sinon même une excellente nouvelle.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

Les commissions chargées de la révision des listes électorales intronisées

Prélude à la tenue de l'élection présidentielle du 20 mars prochain, une délégation de la commission nationale d'organisation des élections (CONEL) dénommée commission d'installation, conduite par son premier vice-président, Hyacinthe Ongoto a procédé le 19 Janvier à Brazzaville, à la mise en place et à la formation des commissions chargées de la révision extraordinaire des listes électorales de la ville de Brazzaville et du district de l'île Mbamou.

« Il vous est confiée la mission d'établir la liste électorale par voie de révision. L'établissement des listes électorales, l'un des actes préparatoires à toute élection politique est une tâche exaltante et délicate. Sans la liste électorale, il ne peut y avoir d'élection. C'est à partir d'elle, qu'on procède à l'impression des cartes d'électeurs », a déclaré Hyacinthe Ongoto.

Ces commissions dirigées pour la plupart par les administrateurs-maires d'arrondissements auront



L'une des commissions mise en place coup d'attention. « La commission d'installation vous en appelle au travail bien fait, à l'assiduité, à la ponctualité et à la responsabilité. Pour dresser une liste électorale, vous tiendrez compte des inscriptions, modifications, additions et toutes autres opérations y relatives », avant d'ajouter, « vous comprenez pourquoi cette formation est nécessaire pour votre gouverne. »

Jean Jacques Koumbema

la mission de former à leur tour les bureaux des quartiers. Au cours de leur formation, ces derniers s'imprégneront des méthodes de préparation et la tenue des documents y relatifs, notamment la demande de retranchement, d'inscription, de modification sur la liste électorale.

Tous ces documents, a insisté le premier vice-président de la CONEL, doivent être bien tenus et si nécessaire faire l'objet de beau-

Le CPR invite ses militants à plus de mobilisation

À la faveur de l'assemblée générale extraordinaire tenue du 16 au 17 janvier à Brazzaville, le président du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé Hedevert Mouagni a appelé ses militants à plus de dynamisme et de vigilance pendant la période de l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Par la même occasion, il les a invités à s'approprier des valeurs patriotiques en vue de porter sur les fonts baptismaux la nouvelle République consacrée par la Constitution du 6 novembre 2015. Le CPR, a dit son président, demeure l'un des maillons importants de la grande famille de la majorité présidentielle.

Notons que les membres présents à ces retrouvailles les ont mises à



Aimé Hedevert Mouagni

profit pour procéder à la restructuration des instances dirigeantes du parti. Ainsi, le bureau politique est réduit de quarante-neuf à trente-neuf membres.

À l'issue des travaux, les participants ont pris deux recommandations qui

exigent à chaque fédération du CPR de travailler actuellement sur les enjeux et perspectives du parti face au contexte politique du moment, ainsi que le fonctionnement et le financement des organes intermédiaires et de base de l'organisation.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

Le « Rassemblement pour le Oui » prêt à soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Après le succès référendaire, le «Rassemblement pour le Oui» a annoncé, le 19 janvier à Brazzaville, la mise en place d'un comité de soutien à l'appel à candidature de Denis Sassou N'Guesso.

Bien que le président de la République ne se soit pas encore prononcé sur sa participation à la présidentielle de mars prochain, cette plateforme politique, composée de Pona ékolo, M2NR, DSSUP et de l'Éil neuf, entend mobiliser dès le 1er février, la jeunesse congolaise pour soutenir cet appel à candidature. Leur souci : voir le président de la République se représenter en mars 2016.

« Nous devons réussir à arracher la candidature de Denis Sassou N'Guesso, elle est obligatoire cette candidature. Nous voulons que, lorsque notre candidat nous dira oui, qu'il soit élu dès le premier tour. Mais pour ce faire, il faut que les jeunes participent massivement à l'opération de révision des listes électorales. Le succès est à notre portée. Au-delà de l'appel à la candidature, nous voulons dire au peuple congolais qu'une victoire politique se construit », a déclaré le coordonnateur du Rassemblement pour le Oui, Christian Okemba. Le porte-parole de cette plateforme, Jean Didier Elongo a, quant à lui expliqué que la Constitution de 2002 avait



Les dirigeants de la plateforme

montré ses limites et qu'il faut à présent, hisser au sommet de la nation un homme d'état, épris de paix et de bon sens.

A cette occasion, cette dynamique a dévoilé son programme d'activités à court terme, à commencer par la mobilisation générale autour de l'opération de révision des listes électorales. « J'appelle les jeunes à se mobiliser encore autour de notre idéal. Le soutien n'est pas une profession de foi, mais la capacité d'aller voter et de faire voter. Et pour cela, la condition sine qua none est d'être inscrit sur les listes

électorales afin de bénéficier de sa carte d'électeur », a-t-il précisé, avant de féliciter le Parlement pour l'adoption de la loi électorale modifiée et complétée.

Paul Adam Dibouilou lance à Dolisie la précampagne pour la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Le membre du bureau politique du Mouvement action pour le renouveau (MAR), a appelé le 16 janvier dernier, les responsables des bureaux des fédérations, sections, sous-sections et cellules du MAR installés à Dolisie, de se

mettre en campagne de proximité et soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso à la présidentielle de 2016.

Cet appel a été lancé au cours de la cérémonie d'échanges des vœux aux responsables de ce parti au niveau de base et intermédiaire du département du Niari. « Je viens pour vous dire que cette année est éminemment électorale, à commencer par l'échéance du 20 mars annoncée pour la présidentielle 2016, puis les législatives qui s'en suivront ainsi que les locales. Nous sommes sollicités, nous

MAR, qui avons été associés à toute réflexion concernant ces échéances, à batailler fort aux côtés d'autres partis de la majorité présidentielle pour cette campagne qui démarre bientôt », a indiqué Adam Dibouilou, ancien maire de la ville de Dolisie qui dit avoir reçu l'autorisation de sa hiérarchie pour annoncer les couleurs en cette période de pré-campagne.

« Nous n'avons pas encore désigné notre candidat », a-t-il relevé, avec la conviction toutefois que le président de la République actuel, Denis Sassou N'Guesso pourrait solliciter un nouveau mandat. « C'est pour cela que nous avons déjà affiché des banderoles dans Brazzaville et dans Pointe-noire pour une demande de candidature du président Denis Sassou N'Guesso », a dit l'ancien maire de Dolisie.

Il a en outre demandé aux responsables du MAR du Niari de se saisir de cette année pleine d'enjeux politiques. « Là où vous êtes, essayez-vous aussi de fixer vos voisins en commençant par votre famille, vos collègues parce que ce sera un véritable marathon politique et le MAR en tant que deuxième parti de la majorité présidentielle après le grand dinosaure qu'est le Parti congolais du Travail (PCT), devra s'affirmer davantage ».

Josiane Mambou Loukoula
et ACI

AGRO-INDUSTRIE

Somdiaa compte investir 15 milliards FCFA dans la construction d'une usine d'aliments de bétail

La Société d'organisation de management et de développement des industries alimentaires et agricoles (Somdiaa) envisage de construire une usine d'aliments de bétail et de production de farine, dès qu'un terrain sera mis à sa disposition.

C'est lors d'une séance de travail avec le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, que le président et directeur général de ce groupe, Alexandre Vilgrain a dit son intention de démarrer un nouveau projet.

« Nous sommes ici parce que nous avons décidé de lancer un autre projet, une usine d'aliments de bétail et de farine. Dans un premier temps nous fonctionnerons à Pointe-Noire puis Nkayi près de la sucrerie », a indiqué Alexandre Vilgrain.

Avec une capacité de production journalière de 300 tonnes de farines et 100 tonnes de maïs, cette société promet de générer 250 emplois directs. Ce moulin aura selon le patron du groupe Somdiaa, la capacité de satisfaire la demande des opérateurs évoluant dans ce domaine. L'autre objectif poursuivi par cet opérateur est de promouvoir ce genre de projet qui vise le développement et la valorisation de la filière céréales tant pour les hommes que pour le bétail.

Groupe mère de Saris Congo, Somdiaa est également actionnaire de l'usine de Broyage du calcaire basée à Madingou dans le département de la Bouenza.

Rappelons qu'avant de s'entretenir avec la délégation de Somdiaa, le ministre du Développement industriel avait échangé la veille avec le nouveau directeur de la Minoterie du Congo (Minoco), Armando Lopez.

Lors de leur entretien, les personnalités avaient évoqué la question relative à la délocalisation des installations de Minoco. Engagés depuis un moment, ces travaux d'extension permettront à la Minoco d'augmenter sa capacité de production afin de garantir l'approvisionnement régulier en farine de blé fortifiée en fer.

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO-ITALIE

Lancement d'un programme de développement de la pêche

Les accords ont été signés au mois de novembre 2015 en Italie, entre la délégation italienne et celle du ministère de la Pêche et de l'aquaculture lors de la visite de travail qu'à effectuée le patron de ce ministère, Bernard Tchibambéléla, en terre italienne. Les deux délégations se sont retrouvées, le 19 janvier à Brazzaville pour finaliser le travail et passer à la mise en œuvre de leurs accords.

« Nous sommes venus finaliser les accords signés l'année dernière entre les deux pays pour lancer le programme du développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture », a fait savoir Luigi Giannini, représentant de la fédération nationale des entreprises de pêche en Italie (Fector pesca).

Ce programme, dit-il, apportera à l'industrie italienne des opportunités d'emploi au Congo et, le ravitaillement de la population. Celui-ci apportera également des opportunités dans l'export des produits de pêche de qualité du Congo vers les marchés européens, notamment ceux des italiens et, en même temps, des opportunités de l'industrie de pêche au Congo ainsi que la

chance de s'impliquer aux grands marchés européens.

Le représentant de la Fédération nationale des entreprises de pêches en Italie (Fector pesca) affirme avec un esprit d'intérêt mutuel, que le Fector pesca s'implique pour développer le secteur de la pêche au Congo. « Le ministre nous a annoncé que les premiers investissements dans ce domaine ont été prévus dans le budget de 2016 de l'Etat. Ce programme débute maintenant mais son achèvement n'est pas déterminé ».

Pour sa part, Riccardo Fenelli, représentant de l'agence financière italienne, chargée d'import-export, garantit que la Sace est disposée à financer ce type de programme. Elle aide le Congo à acquérir les équipements de pêche en Italie. Par ailleurs, cette agence a une exposition en Afrique subsaharienne de plus d'un milliard de dollar. Cependant, elle n'a pas encore fait grand-chose au Congo. Pour lui, « Cette séance de travail est une occasion de commencer à travailler ensemble et de donner un support au pays afin de pouvoir acheter les produits italiens ».

Rosalie Bindika

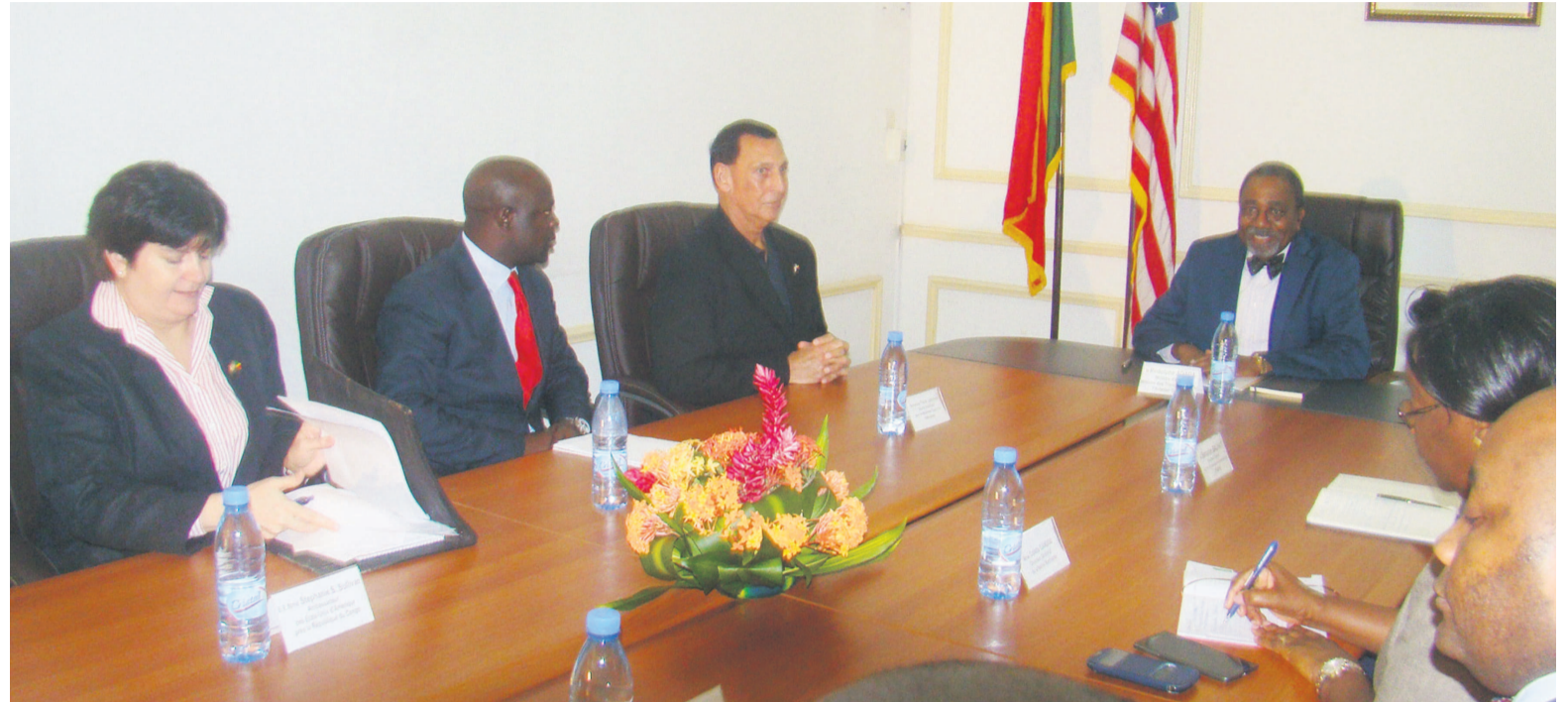
SÉCURITÉ MARITIME

Le Congo et les Etats-Unis continuent de renforcer la vigilance dans le Golfe de Guinée

Un membre du congrès américain, Frank LoBiondo, représentant du deuxième district du congrès de l'État de New Jersey, en mission de service à Brazzaville, s'est entretenu le 19 janvier avec le ministre des Transports et de l'aviation civile, Rodolphe Adada, avec qui ils ont étudié de nouvelles stratégies à mettre en exergue pour amplifier la lutte contre la piraterie maritime.

Membre du congrès américain depuis 20 ans, le député Frank LoBiondo a tenu à se faire une idée du secteur maritime congolais, afin de mieux bâtir les méthodes plus efficaces, en dépit du rôle qu'il joue dans la Commission des forces armées et dans celle des transports et de l'infrastructure de la chambre des représentants dans son pays.

« Nous sommes venus féliciter le ministre d'Etat pour la coopération que le Congo continue de développer avec les Etats-Unis d'Amérique dans le domaine maritime. L'occasion nous a permis de demander au ministre des Transports et de l'aviation civile d'amplifier cette coopération bilatérale



Rodolphe Adada s'entretenant avec le député Franck Lobiondo (photo adiac)

avec la garde côte américaine, dans le cadre de la lutte contre la piraterie maritime, où tous les pays s'activent à mutualiser leurs efforts communs », a souligné Franck Lo Biondo.

Il s'agira, en effet, pour les services des Gardes côtes américaines qui travaillent avec le gouvernement congolais depuis 2004, de continuer à se déployer,

conformément aux ambitions des Etats-Unis, visant à lutter efficacement contre la piraterie maritime ainsi que tous les actes anti-terroristes de nature à mettre en péril la paix dans le Golfe de Guinée.

Tenant compte des performances réalisées par le Congo dans ce secteur, depuis qu'il travaille avec les États-Unis, le responsable

américain s'est dit honoré « Les gardes côtes américaines ont travaillé avec la partie congolaise sur la sécurité maritime depuis plusieurs années, avec au total 16 visites d'inspection et d'évaluation réalisées. La mise en œuvre et le suivi des recommandations pendant cette période sont le résultat de cette performance. Nous osons

croire que le Congo va poursuivre ses efforts dans ce domaine », précise le député américain. Il a par ailleurs, annoncé que le Congo et les États-Unis sont en train de renforcer leur coopération bilatérale dans plusieurs autres domaines dont les transports aériens et le commerce.

Firmin Oyé

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES AUTORITÉS LOCALES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



Dans le cadre du Programme d'appui aux Organisations de la Société Civile et aux Autorités Locales, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo organise une nouvelle série de formations sur la conception de projets. Elle invite les Organisations de la Société Civile (OSC) et les Autorités Locales (AL) intéressées, et répondant aux critères d'éligibilité (détaillés ci-dessous), à se manifester.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

- Sujet : Conception de projets (analyse des parties prenantes, élaboration du cadre logique, du budget...)
- Durée : 5 jours, à temps complet
- Date : Dès février 2016 (les dates exactes seront précisées aux OSC-AL retenues).

A titre indicatif, la première formation est prévue du 1 au 5 février 2016

- Lieux de formation : Plusieurs villes en République du Congo
- Nombre de formations prévues en 2016 : 4 formations (15 à 20 participants par session)

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Une pause-café et un déjeuner seront servis chaque jour et du matériel de formation sera fourni.
- Un certificat de formation sera distribué à la fin de la session.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Pour participer aux formations, il faut :

- Etre inscrit sur la liste des OSC-AL souhaitant participer aux formations (dépôt du dossier d'inscription complet).
- Etre éligibles par rapport aux critères détaillés ci-dessous

Pour être éligibles, il faut :

- Etre une association congolaise ou une autorité locale active et enregistrée légalement depuis au moins 2 ans.
 - Avoir déjà géré un projet et/ou participé à la mise en œuvre d'un projet (en tant que gestionnaire ou partenaire)
- Ne sont pas éligibles : les ONG internationales, les entreprises et les associations ayant déjà participé à ces formations dispensées par la DUE.

Pour s'inscrire, il faut :

- Télécharger le dossier d'inscription sur : http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm
 - Compléter ce dossier d'inscription.
 - Renvoyer par mail le dossier complété en version word + la copie scannée du récépissé de votre OSC-AL + 1 preuve de votre participation à la mise en œuvre d'un projet (à titre non exhaustif nous acceptons comme preuve : une convention de partenariat ou une attestation sur l'honneur de votre partenaire ou une lettre attestant la réception de subvention de la part du bailleur...)
- NOTA BENE : L'établissement de la liste des OSC-AL intéressées se fera en tenant compte de l'ordre de réception des dossiers complets.

Date limite d'envoi du dossier d'inscription : avant le 27 janvier 2016 à 12h00

Pour envoyer le dossier d'inscription, il faut :

- L'envoyer par mail (avec en objet « inscription formation ») à victorine.ngouala@eeas.europa.eu
- Un accusé de réception, contenant votre numéro d'inscription, vous sera transmis par mail.

NOTA BENE : Si votre OSC/AL est retenue, vous serez invités au cours de l'année à inscrire 2 représentants de votre OSC/AL. Il est indispensable qu'au moins 1 de ces représentants ait déjà participé à la mise en œuvre d'un projet

MÉDIAS

Ouverture en vue d'une nouvelle chaîne de télévision publique

Dénommée pour l'instant « Télé Congo Jeunesse » cette future chaîne nationale publique sera lancée avec la collaboration du groupe français des médias, Lagardère. Elle vient en complément de l'actuelle chaîne nationale congolaise.

Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougala, a fait cette annonce le 19 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux avec ses collaborateurs ainsi que les professionnels des médias publics et privés nationaux. Cette occasion lui a aussi permis de dévoiler les actions de son ministère pour l'exercice 2016.

« Si les choses se passent conformément au chronogramme adopté d'un commun accord, les premières émissions de cette chaîne pourraient commencer début juin 2016 », a souligné le ministre de la Communication. Relevant par ailleurs que « cette année si importante pour l'histoire politique de notre pays sera marquée par l'installation des institutions de la Nouvelle République », le ministre Thierry Lézin Mougala promet que la presse sera en première ligne avant, pendant et après cet événement.

Outre la création d'une seconde chaîne nationale, le projet rela-

tif au passage de la diffusion des programmes de télévision et de radio, du système analogique au système numérique connaîtra son aboutissement. Parmi les cinq premières villes qui sont concernées dans un premier temps par ce processus, figurent les deux plus grandes du pays à savoir Brazzaville et Pointe-Noire. Startimes, l'opérateur chinois désigné pour réaliser les travaux aurait déjà reçu les fréquences numériques nécessaires à son déploiement à Brazzaville. Dès que ce processus sera installé, le Congo intégrera un mode de diffusion conforme aux exigences de l'Union internationale des Télécommunications.

L'institut de journalisme bientôt fonctionnel

Afin, non seulement de former les professionnels des médias, mais aussi de renforcer leurs capacités, un Institut supérieur dédié aux métiers de l'Information et de la communication ouvrira ses portes à la rentrée académique 2016-2017.

Selon Thierry Mougala, ce projet se concrétisera grâce aux efforts consentis des partenaires étrangers et nationaux.

Il s'agit notamment de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (Unesco), les ministères de la Fonction publique, de la Recherche scientifique et celui



Poignet de main avec le DG de la Nouvelle république

de l'Enseignement supérieur. « Cette politique de gestion des ressources humaines devra également s'impliquer dans la tenue attendue des commissions administratives paritaires. Le ministère espère, grâce aux concertations engagées à cet effet avec les services de la Fonction publique, que cette session se tiendra courant 2016 », a interpellé le ministre.

La dotation en matériel de travail se poursuivra

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et cadres du secteur de la Communication et des médias, le ministère de tutelle compte poursuivre avec la dotation en outils de travail : caméra, micro, ordinateur, appareil photo etc.

Des structures tant publiques que privées basées à Brazzaville et à l'in-

térieur du pays seront les principaux bénéficiaires.

Le ministère de la Communication poursuivra de même, l'extension de la couverture du territoire national en infrastructures audiovisuelles, et la mise en œuvre effective des Centres émetteurs de Mossendjo (Niari) et Sibiti dans la Lékoumou.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE SYNDICALE

Cyrille Dzoundou se retire du comité communal de la CSTC

À la faveur d'un point de presse qu'il a animé le 18 Janvier à Brazzaville, le coordonnateur des activités de la Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (FE.SY.P.T.C), secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation du comité syndical départemental et communal de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Cyrille Dzoundou a dit se retirer des instances dirigeantes de cette centrale syndicale.

Dans sa communication devant les médias, ce dernier s'est dit outré devant les accusations portées sur sa personne, selon lesquelles, il s'apprêterait à rendre publique une déclaration séditeuse visant à déstabiliser la Confédération syndicale des travailleurs du Congo.

« En ma qualité de syndicaliste, donc de secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation du Comité départemental et communal de la CSTC Brazzaville et coordonnateur de la Fédération syndicale des professionnels des transports du Congo (FESYPTC) de Brazzaville-Pool et zone nord, j'ai été entendu le mardi 12 janvier 2016 par le secrétariat fédéral et la commission fédérale de contrôle, d'évaluation et d'audit de notre confédération, la CSTC, au mépris des statuts et du règlement intérieur de la centrale », a-t-il dit. Avant d'ajouter, « J'ai été quasiment emmené de force à m'expliquer sur mon intention de destituer le président de la CSTC



Cyrille Dzoundou au centre lors de sa communication

et le président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation de la CSTC ce même jour car, semble-t-il, je devais rendre publique une déclaration à cet effet. J'avais donc été sommé de leur remettre séance tenante ladite déclaration séditeuse. Plus grave encore, le président de la CSTC en personne a affirmé que ce sont les services de sécurité qui l'ont alerté de mon intention de nuire à la CSTC.»

À la lumière de tout ce qui précède et tenant compte du climat délétère et des complots qui perdurent en

portant préjudice aux syndicalistes innocents et à leur dignité ainsi qu'à la crédibilité de la CSTC, « J'ai décidé, en accord avec la fédération syndicale des professionnels des transports du Congo, de me retirer à compter de ce jour 18 Janvier 2016, du comité syndical départemental et communal de la CSTC Brazzaville, en qualité de secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation, et de me mettre à la disposition de ma fédération syndicale pour toute décision utile », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

SOCIÉTÉ CIVILE

La Caresco se prépare pour la commémoration de son anniversaire

Le président de la Coordination des associations et réseaux du Congo (Caresco), Yves Bernard Mahoungou Massila, a informé le 19 janvier, les présidents des associations membres de la Caresco de l'organisation des festivités marquant la commémoration de la date anniversaire de ladite association.

Il a donné l'information lors de la réunion préparatoire tenue au siège de la plateforme. La Caresco a été créée le 1er février 2001. En effet, Yves Bernard Mahoungou Massila, a expliqué que cette journée sera marquée par deux phases essentielles : la phase de communications et celle des décorations des associations de la société civile.

Les communications seront données sous forme de conférences: faire la restitution des états généraux des associations en donnant les enjeux préparatoires, les grands acteurs du moment, l'ambiance des travaux et les conclusions. Autres communications, la vie de la Caresco : de la naissance à la maturité ainsi qu'une conférence sur le thème La société civile congolaise maintenant et demain.

Il a assuré ces membres que la cérémonie d'anniversaire sera patronnée par le président du sénat, Justin Koumba, premier responsable de la Caresco devenu actuellement président d'honneur.

Au terme de ses propos, Yves Bernard Mahoungou Massila a indiqué : « En terme d'organisation concrète de la première plateforme la plus ancienne, et même peut-être la plus grande avec ses mille associations membres, nous pensons commémorer ses quinze ans d'existence de la Caresco. Elle n'est pas la création d'un individu mais l'émanation des états généraux des associations du Congo ».

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

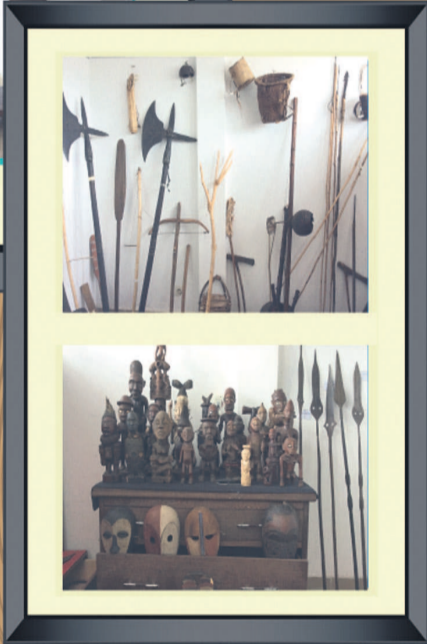
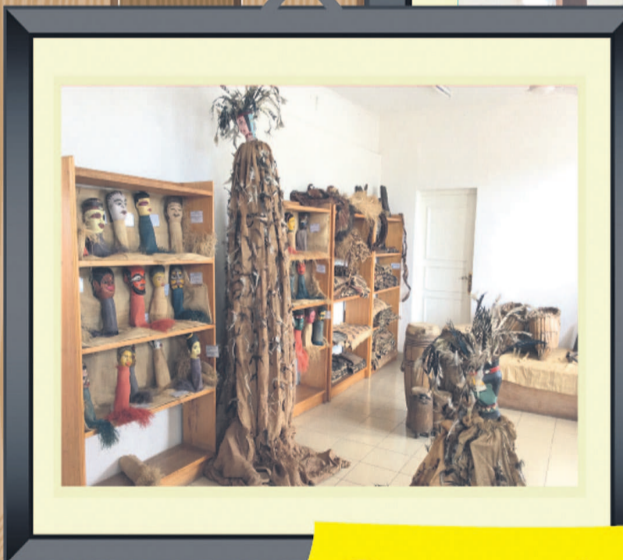
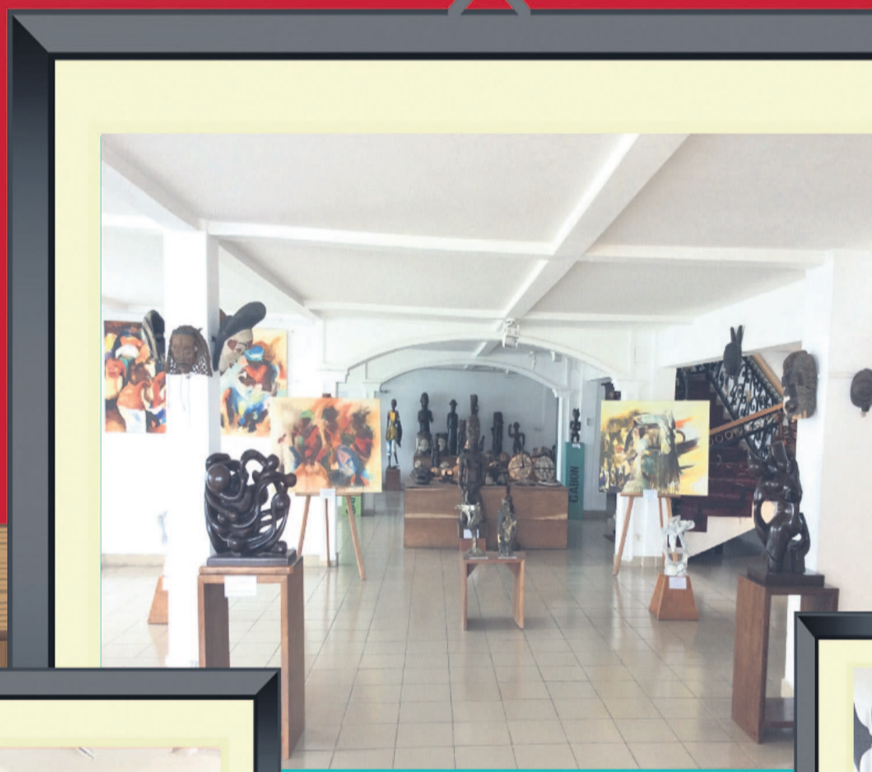
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES

Musée du Bassin du Congo



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ACTION HUMANITAIRE

Un lycée destiné aux réfugiés rwandais en construction à Ngo

Estimés à 65 millions de francs CFA, les travaux de construction de l'établissement ont été financés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'école accueillera aussi des élèves congolais, a indiqué le HCR.

Le lancement officiel du chantier a eu lieu, le 15 janvier dernier, en présence du représentant personnel du président de la République du Congo, Auguste-Célestin Gongarad Nkoua, du représentant du HCR en République du Congo, Ibrahim Traoré, du député de Ngo, Ampion François, ainsi que du directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation et de la jeunesse, représentant le ministre de tutelle, du sous-préfet du département des Plateaux, du maire de la communauté urbaine de la ville de Ngo.

Le nouvel établissement est composé de 6 salles de classe, de bureaux administratifs, de deux blocs de latrines et d'un système de collecte d'eau de pluies. « Ce lycée servira aux élèves congolais mais également aux réfugiés de Ngo et ses environs », a indiqué le représentant du HCR au Congo, Ibrahim Traoré. Les travaux de reconstruction qui devraient durer 6 mois prendront fin en juin 2016, « le lycée sera donc opérationnel dès la rentrée scolaire d'octobre 2016 ».

Pour Gongarad Nkoua, c'est une œuvre utile, invitant le partenaire



La pose de la première pierre

à « parfaire cette action en faisant en sorte que ce futur centre de culture soit doré d'un internat et d'un dispensaire ». « Nous espérons voir la réalisation finale de ces travaux sous peu pour le bonheur de tous nos élèves. Cette petite ville de Ngo, qui deviendra grande dans quelques décennies ne vous oubliera jamais », a-t-il par ailleurs affirmé.

Rappelons que le district de Ngo est situé dans le département des Plateaux, à environ 250 km de la

capitale Brazzaville. La localité fait partie des premières à avoir accueilli des réfugiés notamment les Rwandais ayant fui leur pays en juin 1997. « Je tiens à remercier solennellement l'Etat congolais pour l'hospitalité dont il fait preuve en accueillant les réfugiés sur son territoire. Ce lycée est un signe de solidarité et de bonne cohabitation entre la population hôte et les réfugiés Rwandais », a conclu Ibrahim Traoré.

Fiacre Kombo

CHINE /AFRIQUE

Les efforts anti-corruption de la Chine sont une inspiration pour le continent

La position inflexible de la Chine pour débusquer les responsables corrompus est une inspiration pour l'Afrique où ce fléau appauvrit des millions de personnes, estime un haut responsable ougandais.

L'initiative du président chinois Xi Jinping de traquer sans répit les responsables corrompus est justement l'attitude que les militants appellent de leurs vœux en Afrique, et les dirigeants africains pourraient suivre cet exemple.

« Les mesures que la Chine a adoptées sont celles qui sont nécessaires pour lutter contre la corruption ailleurs dans le monde », a déclaré Simon Lokodo, ministre ougandais en charge de la lutte contre la corruption dans ce pays d'Afrique de l'Est, lors d'une récente interview accordée à Xinhua.

Le ministre a déclaré que l'initiative de la Chine lui inspirait une détermination nouvelle pour combattre la corruption en Ouganda, où on dit que ce fléau sévit.

« Nous saluons vivement l'action de la Chine. Nous suivrons leur exemple en prenant les mêmes mesures pour enrayer et juguler la corruption », a déclaré Lokodo. Au fil des années, l'Ouganda a mis en place le cadre juridique nécessaire et formé les institutions pour combattre ce fléau.

Ces efforts ont commencé à payer et des hauts responsables publics, y compris des ministres, ont dû répondre devant la justice dans des affaires de corruption. Certains responsables ont même été incarcérés.

« Il ne devrait y avoir aucune place pour l'impunité en cas de mauvaise gestion de fonds publics liée à la corruption. Les personnes reconnues coupables de corruption ou impliquées dans des pots de vin devront subir la sanction », a déclaré le ministre Ougandais.

L'Ouganda a été loué pour avoir mis en place le cadre juridique et institutionnel approprié, pourtant la corruption reste un défi important pour ce pays d'Afrique de l'Est.

Les agences de donateurs ont parfois suspendu leurs aides au développement en Ouganda en réponse à des informations signalant des détournements de fonds publics ou des cas de corruption.

La lutte contre la corruption en Ouganda reste une tâche importante en Ouganda comme dans les autres pays d'Afrique, cependant les efforts pour l'enrayer ne doivent pas se relâcher, a fait valoir M. Lokodo.

« Nous autres pays africains devons imiter la Chine et prendre des mesures courageuses pour lutter contre la corruption. L'Afrique a été accusée de négligence ou d'indulgence à l'égard des individus corrompus », a-t-il dit.

En 2015, plus de 40 responsables de l'administration centrale ont été expulsés du Parti communiste chinois pour avoir enfreint le code de conduite du parti. Plus de 90.000 responsables dans tout le pays ont été punis pour corruption ou pour infraction à la règle d'austérité du parti, rappelle-t-on.

Xinhua

PARTENARIAT

13 élèves reçoivent des certificats de formation au concours de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)

L'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon et le président de l'association des anciens élèves congolais de l'ENA de France, Matt Seinzor, ont remis le 15 janvier des certificats d'accomplissement de la formation au concours de l'ENA, dont les épreuves ont débuté le 18 janvier.

Issus de plusieurs ministères de l'administration congolaise, les candidats retenus ont été formés dans cinq secteurs au cœur des enseignements de l'Ecole nationale d'administration : les institutions françaises et européennes, la fonction publique territoriale, l'économie et les finances publiques, les relations internationales et la culture générale.

« Bien qu'étant une préparation à l'entrée à l'ENA, ce programme est une voie ouverte à la haute fonction publique. Il est également un renforcement des capacités des fonctionnaires de l'Etat, par ses mises en situations multiples, au même titre que d'autres programmes aux objectifs similaires, qui se font sur le territoire national », a indiqué le président de l'association des anciens élèves congolais de l'ENA de France (Aecenaf), Matt

Seinzor.

« Née au Congo en mai 2015, par la créativité de notre association, l'Aecenaf fait déjà preuve d'un fort esprit d'initiative par l'organisation de cette formation. Cette initiative est une première au monde parmi tous les pays à l'échelle internationale, qui participent au concours d'entrée à l'ENA, en dehors de la France », a-t-il souligné.

La session de formation, qui s'est déroulée sur les trois derniers mois, a reçu l'appui de l'ambassade de France par le biais de son service de Coopération et d'Action Culturelle.

Dans son discours, l'ambassadeur de France a souligné l'importance de cette démarche de passage de relais, d'échange et d'ouverture, fidèle à l'esprit dans lequel l'ENA a été créée en 1945 par le Général de Gaulle, alors président du

gouvernement provisoire de la République française.

« Cette session a été élaborée selon

notamment françaises », a précisé Jean-Pierre Vidon.

En outre, il a invité ces anciens

Au total, 13 candidats âgés de 25 à 40 ans ont été formés, tous fonctionnaires de l'Etat et dé-



L'ambassadeur de France remettant le certificat à un candidat

un véritable plan de formation mobilisant, depuis septembre, les compétences d'anciens élèves congolais de l'ENA, mais également des expertises extérieures,

élèves à s'insérer harmonieusement dans la haute administration congolaise afin que leurs compétences soient mises à profit dans l'intérêt du pays.

tenteurs d'au moins une maîtrise et justifiant d'au moins trois ans d'expérience professionnelle.

Yvette Reine Nzaba

AFFAIRE GUILLAUME SORO

La présidence ivoirienne promet régler le problème avec le Burkina par voie diplomatique

Après l'annonce du mandat d'arrêt international lancé par le Burkina Faso contre le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, la présidence ivoirienne a réagi le 18 janvier. Dans un communiqué, Abidjan dénonce la violation par son voisin « des règles diplomatiques » et des « us et coutumes en la matière ».

« La présidence de la République de Côte d'Ivoire s'étonne que ce document qui vise le président de la deuxième institution de la République de Côte d'Ivoire, ait été émis au mépris des règles et des us et coutumes en la matière », précise le communiqué.

Guillaume Soro est visé par un mandat d'amener de la justice burkinabé transmis par Interpol Burkina Faso dans le cadre de l'enquête sur le coup d'État du 16 septembre 2015 à Ouagadougou et des écoutes téléphoniques des conversations qu'il aurait eues avec Djibrill Bassolé, l'ex-ministre des Affaires étrangères du président déchu Blaise Compaoré. Dans ces écoutes, l'actuel président de l'Assemblée nationale ivoirienne apparaît comme le maître d'œuvre du coup d'État manqué qui visait à faire avorter la transition au Burkina Faso. Il appelait à ce que « disparaissent » Salif Diallo, devenu depuis lors président de l'Assemblée na-



Guillaume Soro

tionale au Burkina, et Cherif Sy, l'ancien président de la transition. Au Burkina Faso, Dibrill Bassolé a été arrêté à son domicile le 29 septembre et inculpé entre autres de « haute trahison, attentat à la sûreté de l'Etat et collusion avec des forces étrangères pour déstabiliser la sécurité intérieure » par la justice de son pays.

La présidence ivoirienne a estimé qu'au regard des liens séculaires d'amitié et de fraternité existant entre les deux pays, ce dossier ne pouvait être réglé que par voie « diplomatique pour éviter une crise politique » entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

En novembre dernier, Guillaume Soro avait qualifié de « rumeur » les informations faisant état d'objets militaires trouvés à son domicile de Ouagadougou lors d'une

perquisition. « Il ne faut pas céder à la rumeur et à la désinformation parce que sur ce dossier du Burkina il y a tellement de choses dites et tellement de choses fausses écrites qu'il faut s'en tenir à la version des autorités », avait-il déclaré à la presse. L'ancien premier ministre ivoirien avait plutôt souhaité qu'il fallait préserver l'excellence des relations qui existent entre son pays et le Burkina Faso.

Estimant qu'il n'avait aucun intérêt à « faire de la polémique », dans le cadre de cette affaire, Guillaume Soro avait dénoncé la provenance de cette « communication non encore authentifiée », qu'il attribuait à « des pseudo journalistes cachés quelque part en France et aux États-Unis ».

Nestor N'Gampoula

CORYMBE

Le BPC Mistral regagne Toulon après 100 jours dans les eaux du golfe de Guinée

Déployé depuis le 7 octobre dernier dans le Golfe de Guinée pour l'opération Corymbe, le BPC Mistral est sur le chemin du retour vers son port-base, à Toulon après une mission dans le golfe de Guinée. Le transfert d'autorité (TOA) de l'opération s'est fait à Dakar au Sénégal, a-t-on appris.

Parmi les objectifs de l'opération, il était question du renforcement de la coopération régionale « pour permettre aux pays riverains du Golfe de Guinée de sécuriser leur espace maritime tout en assurant la protection des intérêts français ». Après le départ, le patrouilleur espagnol Centinela a assuré la protection du Mistral dans le cadre de l'initiative quadripartite (Portugal, Espagne, Danemark, France) qui vient « renforcer la coopération maritime dans la région et les échanges entre les quatre pays alliés ».

Baptisé NEMO 15.4, l'exercice multinational qui a démarré en octobre et qui a duré 9 jours, avec 8 nations riveraines du golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Cameroun, Gabon, Congo) et 3 pays européens (France, Espagnol, Royaume-Uni). Une quinzaine de bâtiments et plusieurs centres opérationnels à terre auront pris part aux différents exercices dédiés à la sécurisation des espaces maritimes, mettant en évidence une réelle prise en

compte de cette problématique par les pays de la région et une consolidation du processus de Yaoundé, peut-on lire dans un document de l'Etat-major des armées (EMA).

Durant les périodes d'instructions opérationnelles (PIO), 160 marins africains de 7 nationalités différentes ont bénéficié de la formation de l'équipage du Mistral dans la protection-défense, la sécurité, la plongée, l'interrogation et la communication maritime, les techniques de base pour effectuer une visite dans le cadre du contrôle des pêches, de la lutte contre le narcotrafic ou la piraterie. Le point d'orgue de ces instructions a été l'embarquement de 72 élèves de 13 nationalités différentes de l'Ecole nationale à vocation régionale (ENVR) de Bata en Guinée Equatoriale. Ce qui leur aura permis de découvrir la vie embarquée, de mettre en pratique la théorie apprise lors de leur scolarité à terre. Des interactions avec les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI)

et les Éléments français au Gabon (EFG) ont également mis en exergue la polyvalence et le caractère interarmées du BPC. Au large d'Abidjan et San Pedro, un grand exercice amphibie a réuni les FFCI et les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Au total, ce sont 260 militaires et 60 véhicules qui ont embarqué puis réalisé un débarquement amphibie complet sur une plage préalablement vérifiée et sécurisée.

Enfin, cette opération extérieure a été aussi l'occasion de renforcer les liens qui existent entre la France et les pays riverains du golfe de Guinée. Le Mistral aura ainsi accueilli plus d'une quarantaine d'ambassadeurs français et étrangers, plusieurs ministres et autorités des pays riverains, leurs chefs d'EMA ou de la marine et de nombreux industriels présents dans l'économie locale. « Cette proximité, essentielle pour consolider la coopération maritime régionale, est rendue possible par la présence des différents bâtiments de la Marine nationale déployés dans cette mission quasi-permanente depuis 1990 », a indiqué l'EMA.

Noël Ndong

MAURITANIE

Envoi d'un contingent de 750 soldats en Centrafrique

Nouakchott va envoyer un contingent de 750 soldats en Centrafrique dans le cadre de la Minusca

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz a confirmé l'opération d'envoi de soldats mauritaniens. Les 750 soldats viennent renforcer un premier contingent de 120 gendarmes qui l'a précédé depuis 2015 dans le cadre de la Minusca.

Les soldats mauritaniens ont déjà participé à des opérations similaires de maintien de la paix, notamment en 2014 en Côte d'Ivoire (Onuci), au Darfour (Soudan), en Syrie, au Yémen, une mission militaire médiale en Somalie. Cette mission va durer douze (12) mois. Paradoxalement, la Mauritanie ne participe pas à la force internationale qui se déploie au Mali

voisin sous la bannière des Nations unies pour le maintien de la paix. Pourtant la Mauritanie entretient des rapports séculaires de bon voisinage avec ce pays, récemment les accords du G5 Sahel, une organisation sous-régionale qui regroupe le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, le Mali et la Mauritanie. Nouakchott dispose d'une armée professionnelle d'un effectif de près de 12.000 hommes, dont des unités spéciales de lutte contre le terrorisme. C'est le seul pays du G5 sahel qui est encore épargné par les attentats terroristes depuis février 2011.

Le gouvernement mauritanien a tenu d'attirer l'attention de ses soldats sur les dérives « inacceptables que peuvent commettre certains éléments ».

N.Nd.

MAROC

Nicolas Sarkozy rejette l'idée de la création d'un nouvel État au Sahara et plaide pour la marocanité

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, a rejeté l'idée de la création d'un nouvel Etat au Sahara, soulignant que « la France a toujours soutenu la marocanité du Sahara ».



« La France a toujours soutenu la marocanité du Sahara [...] on aurait du mal à me convaincre de la nécessité d'une république sahraouie dans une région du monde minée par le terrorisme », a-t-il ajouté lors d'une conférence internationale tenue à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis, et initiée par le Centre des Emirats pour les études stratégiques et la recherche. Nicolas Sarkozy a également évoqué le terrorisme et l'insécurité qui gangrèment la région du Sahel, citant

« le Niger et le Mali tout particulièrement ». Il a indiqué sur le même sujet que la fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie, « en dépit d'un besoin énorme d'un marché commun entre les deux pays et la Tunisie dans une première phase », est l'une des conséquences directes du conflit autour du Sahara. Nicolas Sarkozy a loué les efforts et les initiatives prises par le Souverain Marocain, Mohamed VI dans le but de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme.

N.Nd.

ESCIC INFOS

RENTRÉE ACADEMIQUE DU MASTER MBA ET BBA EN COURS DU SOIR

Début des cours :

- Master Business of Administration, le 25 janvier 2016 ;
- Bachelor of Business Administration 3ème Année pour les détenteurs d'un BTS ou équivalent, le 25 janvier 2016.

Site : Immeuble PBG au Centre-Ville, à 100 m de la Radio Pointe - Noire.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

BAORO, BABOUA ET BOUAR

Les agents recenseurs menacent de boycotter le second tour des élections

Les agents recenseurs de Baoro, Bouar et Baboua réclament de l'Autorité nationale des élections (ANE), le paiement de leurs indemnités d'enrôlement avant la tenue du deuxième tour des élections. Ils menacent de boycotter les scrutins de fin janvier si rien n'est fait pour les satisfaire. Ngalakou Noël, président de l'Autorité Sous préfectorale des élections (ASPE) de Baoro, joint au téléphone par le RJDH, a indiqué que les agents recenseurs de Baoro ont exigé le reste de leurs frais des opérations d'enrôlement avant le

2ème tour. « *Ils ont reçu la première tranche et selon eux, si l'ANE ne verse pas la totalité, il n'y aura pas de second tour d'élections à Baoro* », a-t-il expliqué.

Plus de 74 agents recenseurs ont proféré les mêmes menaces à Baboua.

Ceux-ci accusent les membres de l'Autorité Sous préfectorale des élections de détourner les fonds qui leur sont destinés. Selon nos informations, ces derniers se sont mobilisés et ont tenté le samedi 16 janvier de confisquer la moto de l'ANE.

A Bouar, ce sont les superviseurs et les membres du dévouement de l'ANE qui sont montés au créneau pour exiger le versement des quatre mois d'indemnités. Ceux-ci conditionnent aussi la tenue du second tour des élections au versement de leur dû.

Le problème de paiement des agents recenseurs touche pratiquement toutes les préfectures et sous-préfectures de la RCA.

Ceci constitue un problème majeur qui risque de compromettre le second tour des élections.

PAOUA

La population exige le redéploiement des Faca

La population de la ville de Paoua, située au nord du pays, a réclamé le redéploiement des Forces armées centrafricaines (Faca) pour garantir la sécurité dans la ville. Ce vœu a été exprimé lors d'une mission gouvernementale effectuée du 17 au 18 janvier dernier.

Ce sont les ministres de la Défense, Joseph Bindoumi, de la Sécurité publique, Chrysostome Sambia et de la Réconciliation Florence Ndouba qui ont effectué cette mission. L'objectif de la visite de ces membres du gouvernement est de s'enquérir de la situation sécuritaire dans la région.

Les autorités ont discuté avec les responsables des groupes armés présents dans la région. Selon les informations du RJDH, Joseph Bindoumi, ministre de la Défense a demandé aux responsables des groupes armés d'arrêter les hostilités pour permettre à la population de vaquer librement à ses occupations.

Zuiransky Dingammaïal, secrétaire général de l'Autorité sous-préfectorale des élections de Paoua a salué l'initiative du gouvernement qui selon lui vient à point nommé soulager la population. La même source a confié au RJDH que la population a réclamé le redéploiement des FACa. « *La requête de la population porte sur le redéploiement des FACa dans la ville de Paoua afin que ces deux groupes soient anéantis* », a relevé le SG de l'ASPE de cette localité.

La ville de Paoua et les environs sont contrôlés par des groupes armés depuis le début de la crise centrafricaine.

La ville de Bozoum prépare la douzième foire agro-pastorale

La douzième foire agro-pastorale se tiendra dans la ville de Bozoum du 23 au 24 Janvier 2016. Cette foire regroupera plus d'une centaine de groupements agro-pastoraux. L'annonce a été faite ce mardi 19 janvier par les organisateurs de ladite foire.

Selon nos informations, les préparatifs de la foire ont déjà commencé dans la ville de Bozoum. Une autorité locale a confié que les stands sont en construction pour accueillir ces festivités.

De sources proches du comité d'organisation, les agriculteurs et éleveurs sont à pied d'œuvre. « *Tout le monde s'active en ce moment pour préparer cette foire. Les agriculteurs et les éleveurs sont bien avancés dans la préparation de leurs produits* », a confié une de ces sources.

Les produits comme le riz, sésame, le haricot, l'arachide, le maïs, le mil, l'igname et diverses espèces d'animaux ainsi que les produits artisanaux seront exposés.

Les groupements seront notés par rapport à la quantité, à la qualité et à la diversité des produits vivriers exposés. La foire agro-pastorale de Bozoum est organisée par l'ONG Cordaid et la Caritas.

BANGUI

Un ex-colonel burundais retrouvé mort dans sa chambre

Le colonel Jean-Claude Ndiyo, ancien agent de la représentation de l'Union Africaine en Centrafrique a été retrouvé mort, lundi 18 janvier dans son appartement sis PKO. Les raisons de ce décès surprise ne sont pas encore connues.

L'information a été confirmée au RJDH par une source au sein de la représentation de l'Union africaine à Bangui. Cette source n'a pas souhaité donner plus de précision sur cette disparition. Elle a toutefois indiqué que le colonel Jean-Claude Ndiyo fut un agent de la représentation de l'Union africaine, à la retraite depuis plus d'un an. Notons que le corps de la victime a été récupéré par la gendarmerie centrafricaine qui a ouvert une enquête.

BOZOUM

De nouveaux cas de vandalisme des édifices publics

Des bâtiments publics de la ville de Bozoum continuent de faire l'objet de vandalisme. Le jardin d'enfant et l'école préfectorale garçon de Bozoum ont été saccagés ces derniers jours.

Ce sont les matériels bureautiques et les portes de ces deux établissements qui ont été emportés par des personnes non identifiées. Selon les informations du RJDH, les auteurs de ces actes, ont cassé les portes des bureaux de l'école préfectorale garçon et le jardin d'enfant dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 janvier 2016. Ils ont emporté de nombreux matériels ainsi que des portes et des fenêtres.

« *Après avoir tenté de forcer la porte du bureau du chef de secteur social de la ville de Bozoum, les malfrats ont réussi à casser la porte principale du jardin d'enfant et ils ont emporté de nombreux matériels bureautiques notamment un sceau d'eau, six nappes à table, soixante cahiers, une chemise cartonnée contenant les actes de naissance des élèves de la maternelle* », a expliqué un habitant de Bozoum. Louise Caroline, monitrice de jardin d'enfant a déploré cet acte qui, selon elle, n'honore pas la ville. Elle appelle, toutefois au respect des édifices publics. « *C'est un acte barbare et criminel. Je lance un vibrant appel à l'endroit des autorités centrafricaines et les forces internationales, de nous aider à mettre la main sur ces malfrats* », a-t-elle lancé. De pareils actes sont récurrents à Bozoum.

BIMBO

Les agents municipaux réclament 46 mois d'arriérés de salaire

Le personnel de la mairie de Bimbo est en grève depuis le lundi 18 janvier 2016. Il réclame des autorités locales, le paiement de 46 mois d'arriérés de salaire. Cette situation a paralysé les activités au sein de la mairie de Bimbo. Firmin Kanda, délégué du personnel de la mairie de Bimbo a expliqué les raisons de leur mécontentement en ces termes : « *nous avons un sérieux problème d'arriérés de salaire. Nous totalisons aujourd'hui 46 mois et cela se multiplie. Nous demandons à la mairie de Bimbo de nous payer 14 mois sur les 46* », a-t-il lâché.

Le personnel pointe du doigt Jeannette Déa, présidente de la délégation spéciale de la ville de Bimbo. « *Nous avons alerté plusieurs fois la présidente de la délégation spéciale de la*

ville mais elle ne nous a jamais donné de suite favorable », a ajouté le délégué du personnel.

Jeannette Déa, présidente de la délégation spéciale de la ville de Bimbo se dit surprise par ce mouvement. Elle confie n'avoir pas été informée de ces arriérés lors de la passation de service. « *Je pense que c'est un problème de communication. La passation de service n'a pas été faite correctement. Les documents comptables, les registres et autres documents n'ont pas été présentés. Je ne suis pas informée de ces arriérés-là* », a-t-elle indiqué. C'est la deuxième fois en trois mois que le personnel de cette mairie entre en grève pour réclamer ses arriérés de salaires.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH) - RCA

LIBYE

Un gouvernement d'union nationale a été formé

La liste de la nouvelle équipe gouvernementale rendue publique mardi est composée de 32 ministres avec à sa tête l'homme d'affaires Fayez el-Sarraj. L'ONU, à l'origine de l'initiative, a salué le nouveau cabinet.

La formation d'un gouvernement d'union nationale a été le point d'orgue d'un accord de paix inter libyen signé au Maroc sous l'égide des Nations unies. L'accord approuvé par les représentants des deux Parlements libyens rivaux, a été pourtant été rejeté par d'autres franges des milices rivales. L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, qui a salué mardi sur Twitter la formation de ce cabinet, a exhorté les parlementaires libyens « à se réunir rapidement pour approuver ce gouvernement » conformément à l'esprit de l'accord de paix.

La Libye a basculé dans le chaos et l'anarchie depuis la chute de son guide Mouammar Kadhafi en 2011. Le pays est livré à des milices armées, avec deux autorités rivales -l'une basée à Tripoli, l'autre reconnue par la communauté internationale et installée dans l'est- se disputent le pouvoir et le contrôle des sites pétroliers. La guerre civile a permis l'émergence du groupe Etat islamique, notamment dans la région de Syrte. Le chaos libyen favorise également le passage de milliers de migrants qui tentent de rejoindre les côtes européennes situées à moins de 300 kilomètres.

Fiacre Kombo

IN MEMORIAM



« Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants »
20 janvier 1996 - 20 janvier 2016
Jour pour jour, cela fait 20 ans que disparaissait notre père Nicolas Mondjo, que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.



21 janvier 2006 - 21 janvier 2016, cela fait exactement dix (10) ans en ce jour qui à plu au seigneur de rappeler à lui notre chère soeur, maman, tante, et grande mère, MOSSOLO -JULIENNE, ancienne membre de la Légion de Marie de la Paroisse Sainte - Anne de Poto-Poto.

le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous.

A l'occasion de ce triste anniversaire, son fils LINDHA Alain Martial et son neveu PONGAULT Eric Gilbert demandent à tous les parents, amis et connaissances qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

A cet effet, des intentions pour le repos de son âme seront dites le samedi 23 janvier 2016 pendant les messes de 6H30 mn respectivement dans les Paroisses Sainte- Anne de Poto-poto et Notre Dame de Fatima de Mpila.
Maman, que ton âme

NÉCROLOGIE



Les enfants Gakouolo, le lieutenant commissaire Rick Gakouolo, le sergent chef Jessen Bouesse Gakouolo, Larissa Gilma Gakouolo, Helga Gakouolo, le colonel Ngassielé Daniel, la famille Tsimba et la famille Mouko à Sibiti ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante, sœur et fille, la veuve Gakouolo née Matsanga Margueritte Cladette, agent du ministère de l'Enseignement technique et professionnel. Décès survenu à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo, le dimanche 17 janvier 2016 à 16h précises. La veillée funèbre se tient dans la rue Bakouélé n° 1 au quartier Asecna au Plateau des 15 ans, en face de l'église Eckankar (non loin du pavillon présidentiel à côté de la société Asperbras) à Brazzaville. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Olivier Semet, Sylvie, Simplicie, Blanche, Nathalie, Bijou, Édgard Backa ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, l'ancien sénateur Faustin Semet, survenu à Brazzaville le 16 janvier 2016.

La veillée mortuaire se tient au n° 5 de la rue des Champs de tir, vers le PSP de Mikalou. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



CEMIR International

Représentation en République du CONGO AVIS DE VACANCE DE POSTES (PCB/CP/AVP/001/16)

La Commission d'Entraide pour les Migrants et les Réfugiés-International (CEMIR-International) est une Organisation Non Gouvernementale évoluant dans les secteurs social et humanitaire. Partenaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo, elle met en œuvre des projets d'assistance à l'endroit des réfugiés à Brazzaville.

Dans le cadre de son renforcement organisationnel, elle recrute aux postes suivants :

- Administrateur financier (1)
- Conseiller social (2)
- Conseiller SGBV (1)
- Conseiller AGR(I)
- Secrétaire (1)

Les candidats doivent :

Avoir une formation Bac + 3/4 en sciences humaines, sciences économiques, relations internationales, gestion, droit, ou tout domaine associé.
Justifier d'une expérience professionnelle significative d'au moins trois (3) ans. L'expérience de travail dans une organisation humanitaire est un atout.
Être dynamique, rigoureux, responsable, autonome, et posséder un bon sens du relationnel.

Avoir une bonne connaissance du français, de l'anglais et du lingala.

Les descriptions des différents postes sont à consulter aux sièges de la CEMIR (en face du Lycée Chaminade), du HCR, et des différents partenaires : Aird, Aarec, Apsdc, Cnar, et Tsf.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la « Coordinatrice de la CEMIR ». Ils devront comprendre les documents suivants : une lettre de candidature indiquant la motivation du candidat avec prétentions salariales, et un curriculum vitae détaillé.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : CEMIR.international(g).gmail.com indiquant en objet : candidature au poste de (suivi du titre du poste visé).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 janvier 2016 à 18 heures.

Toute candidature reçue après ce délai et ne respectant pas les instructions ci-dessus sera rejetée. Seuls les candidats sélectionnés seront convoqués pour un entretien.

Centre Inter-diocésain des Œuvres B.P. 200 Brazzaville République du Congo
Tél. : (242) 22.61.31.977 Fax : 81. 40 . 56 E-mail : cemir.international@gmail.com
Site : cemir-international.org

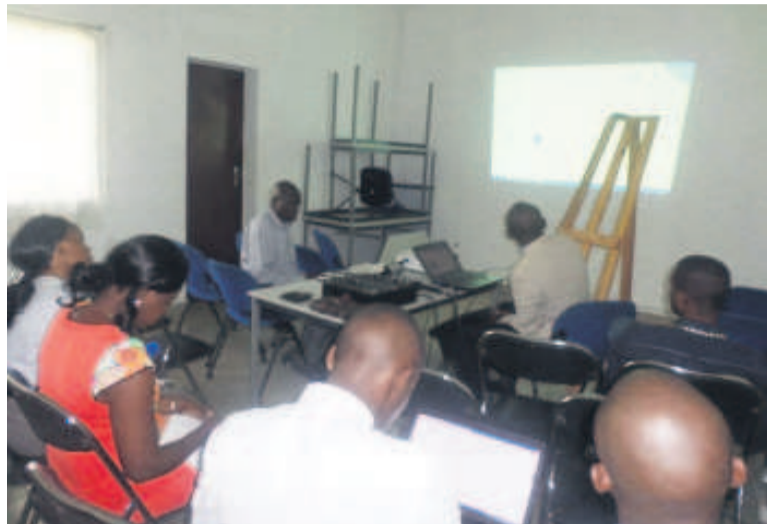
LUTTE CONTRE L'EXCISION

L'ONU sollicite l'implication des médias

Les mutilations génitales féminines continuent de préoccuper les Nations unies. En prélude à la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard du phénomène, célébrée le 6 février de chaque année, la chargée de programme de l'ONU, Nafissatou Diop, a rappelé lundi la détermination des Etats à y mettre fin, et invité les médias à s'impliquer davantage dans la sensibilisation.

Instituée depuis 2007 par l'ONU, la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard de l'excision vise, entre autres, à sensibiliser les communautés et les acteurs étatiques à renoncer aux pratiques jugées néfastes sur les filles et femmes. Ces pratiques incluant toute altération ou lésion des organes génitaux féminins pour des raisons non médicales, d'après Nafissatou Diop, sont considérées comme une violation des droits, le reflet d'une inégalité profondément enracinée entre les sexes et constituent une forme extrême de discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles.

Pour la chargée de Programme auprès de l'UNFPA et UNICEF, l'ampleur du danger que représente l'excision ne pourra être véritablement connue que si les médias notamment communautaires informent les populations locales. Cependant, a-t-elle insisté, les



Les journalistes congolais prenant part à la vidéo-conférence

professionnels des médias devront, eux-aussi, être outillés sur le phénomène. En effet, « ces pratiques infligées aux jeunes filles et femmes, violent leurs droits à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique, le droit d'être à l'abri de la torture et de

traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que le droit à la vie lorsqu'elles ont des conséquences mortelles », a martelé au cours d'une vidéo-conférence Nafissatou Diop.

Malgré, les efforts consentis par

Unies, la société civile et tous les acteurs concernés à continuer de célébrer le 6 février la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines et à en saisir l'occasion pour intensifier les campagnes de sensibilisation et prendre des mesures concrètes contre les mutilations génitales féminines ».

Objectif : l'éradiquer d'ici 2025

Deux ans plus tard, l'Assemblée générale a adopté la résolution A/RES/69/150, appelant les États à élaborer, à appuyer et à mettre en œuvre des stratégies globales et intégrées de prévention des mutilations génitales féminines, notamment en formant les assistants sociaux, le personnel médical, les dirigeants locaux, les professionnels religieux et les professionnels concernés, à veiller à ce que ceux-ci offrent avec compétence des services d'accompagnement et des soins aux femmes et aux filles qui ont subi ou risquent de subir des mutilations génitales et à les encourager à signaler aux autorités compétentes

les cas dans lesquels ils pensent que des filles ou des femmes sont exposées à ce risque.

Les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en septembre par l'ONU, prennent en compte cette lutte dont l'objectif est de parvenir d'ici 2025 à zéro mutilation génitale féminine dans le monde. A en croire, la chargée de programme Nafissatou, cela demande un financement important des Nations unies. « Pour l'éducation pour tous, la sensibilisation et surveillance, le passage des lois dans les pays concernés, la coordination multinationale, la communication et la réforme de la Justice à travers le renforcement des capacités des agents de police, les magistrats... », a-t-elle conclu.

Depuis quelques années, grâce aux appuis du Programme conjoint UNFPA-UNICEF, les pratiques de mutilations génitales féminines ont sensiblement baissé en Afrique, notamment en Mauritanie, au Burkina Faso, au Kenya, en Éthiopie, au Mali, en Somalie, en Ouganda, en Égypte et en Érythrée.

Fiacre Kombo

CULTURE ET ARTS

Vers l'adoption des textes juridiques en faveur des artistes

Le ministre de la Culture et des arts, Bienvenu Okiémi, a rassuré le 15 janvier les cadres et agents de son département ainsi que tous les partenaires de la culture, sur « les avancées réelles enregistrées par son département dans l'élaboration des textes juridiques concernant le statut des artistes ».

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie d'échanges des vœux, le ministre de la Culture a précisé que les textes juridiques en cours d'élaboration concernent aussi le Fonatec et certaines autres structures de son département.

Jetant ainsi un regard rétrospectif sur ce qui a été fait, le directeur du cabinet, Ludovic Miyouna, a souligné la nécessité de se donner les moyens, d'organiser les cadres et autres travailleurs de la maison culture, pour les drainer chacun au mieux dans son rôle, vers les objectifs qu'il s'est déterminés. Et d'ajouter : « Vous avez compris, monsieur le ministre, que le monde des artistes et de la culture, ne pourrait pas être abordé de la même manière que n'importe quel autre milieu. Ce sont des gens libres, intelligents, provocateurs ; mais en cela, ils attendent de leurs interlocuteurs qu'ils s'adaptent à eux. Ils attendent de vous que vous leur accordiez une attention permanente, que vous dialoguiez avec eux, que vous écoutiez leurs joies et leurs plaintes, avoir une petite place dans votre agenda chargé... »

Le personnel relevant du ministère de la Culture et des arts, a renchéri le directeur du cabinet, est enthousiaste d'accompagner

son chef du département dans l'accomplissement de ses missions, pour la simple raison qu'il a su susciter la curiosité auprès d'eux. Les artistes congolais de la musique, de la céramique, de la sculpture, du théâtre, du ballet national ; les écrivains aussi,

et d'autres, ont besoin que le ministre les rassure, qu'il les protège, a dit Ludovic Miyouna.

Prenant la parole à son tour, le ministre Bienvenu Okiémi est revenu sur la réalité du travail déjà engagé dans les différentes directions. Le cinéma, la promotion du livre, les industries culturelles, le théâtre, le ballet, la visibilité médiatique du patrimoine national, les arts dans leur ensemble, sont l'objet de traitements dont les résultats commenceront à être visi-



Le ministre de la Culture et des arts prononçant son discours d'orientation

bles dans les tout prochains mois, a-t-il précisé.

Bienvenu Okiémi, a ensuite insisté sur la particularité de son ministère, à savoir : travailler au quotidien sur une matière éminemment fluctuante, qui est difficile à fixer et à saisir dans la durée, parce que la culture globalement considérée, est ce qu'il y a de plus plastique, soumise en permanence à l'influence de l'environnement, au dynamisme de la société, aux innovations induites par l'économie, à l'évolution des modèles techniques. « La culture, par essence, ne gît pas. Elle vit », a-t-il ajouté.

Le ministre a également fait mention du 50^e anniversaire du théâtre national, célébration qui, selon lui, aura été un hymne, une ode à la création artistique. « Ce fut un poème lyrique chantant le génie congolais ; ainsi que du 50^e anniversaire du cinéma congolais, organisé dernièrement à l'Institut français du Congo, une sorte de reconnaissance de l'effort de production des talents congolais en la matière. Il en est de même pour le festival « Tazama », dirigé par Claudia Haidara Yoka, qui a rassemblé tout récemment à Brazzaville, un parterre talentueux de femmes africaines du monde du cinéma », a-t-il reconnu.

Dans le but de valoriser l'important patrimoine historique que le Congo partage avec l'ancienne métropole, qui est la France, un

vaste projet de numérisation des archives coloniales a été amorcé avec l'appui technique des archives de France. Ce projet a permis, d'ores et déjà, de faire bénéficier le Centre national des archives et de la documentation (Cnad), d'une visibilité qui jadis lui faisait défaut, répondant en cela aux exigences des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a encore annoncé le ministre Okiémi, dont le département ministériel a consacré une grande attention au secteur des industries culturelles et créatives.

Ainsi, suite à la tenue de la première édition du salon des industries culturelles et créatives du Congo en 2012, le ministère entend accentuer les stratégies nécessaires pour créer un cadre d'accueil favorable, face à l'action nocive du phénomène « de partage ».

« Les artistes et écrivains, tous domaines confondus, sont invités à s'impliquer davantage dans leur activité, parce que ce sont eux qui construisent le cadre du rêve matériel et immatériel dans lequel nous nous projetons pour donner un meilleur sens à notre vie, pour entretenir la beauté de notre environnement, et pour commander une vision collective du vivre-ensemble, dans laquelle l'esthétique est l'ultime finalité », a conclu le ministre de la Culture et des arts.

Bruno Okokana

ASADHO

Le comité de crise revient à la charge contre le président Jean-Claude Katende

Jean-Claude Katende est accusé de trahir l'organisation dans ses principes, de la dévier dans sa mission, de se comporter comme un monarque autocratique et de diriger illégalement cette association alors qu'il serait en fin mandat.

La conférence de presse tenue, le 18 janvier, à Matonge a permis au « Comité de crise » de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), de relancer le dossier de désaveu du président de cette association, Me Jean-Claude Katende.

Dans les nouveaux éléments ajoutés dans le lot de leurs griefs contre cette activiste de droits de l'homme et président en exercice de cette association, ce groupe l'accuse notamment d'adhérer ouvertement au Front citoyen et d'en être le porte-parole et de « transformer » les bureaux de cette ONG de défense des droits de l'homme, en une officine politique, en y installant le siège provisoire de la « plate-forme politique », le Front citoyen. Notant que tout défenseur des droits de l'homme doit observer les principes cardinaux d'indépendance, de neutralité, d'impartialité et



Des membres du comité de crise de l'Asadho Photo Adiac

d'objectivité, par rapport aux forces politiques, d'opinions et de croyances en présence, ce groupe pense que le président de l'Asadho s'est écarté de ces principes, en adhérant, sous le label de cette ONG, à ce mouvement qui lutte notamment pour le respect de la Constitution en RDC. « Il a pris tout seul toutes ces grandes décisions, qui engagent l'ensemble des membres effectifs de l'Asad-

ho qui, pourtant, sont libres de leur engagement politique », ont souligné les pourfendeurs de J-C Katende.

Ces derniers accusent également le président de leur association, d'empêcher impunément les organes de l'Asadho de fonctionner. Jean-Claude Katende, ont-ils souligné, n'accepte pas toute contradiction et toute critique émanant de ses proches collaborateurs.

« Mè Dora Zaki, vice-présidente de l'Asadho en a payé le prix », ont souligné les membres du Comité de crise dans leur déclaration. A en croire ce groupe, alors qu'exerçant un même mandat électif que le président, conformément aux statuts de cette association, la vice-présidente de l'Asadho, accusé d'avoir critiqué la mégestion du président, a été empêchée d'accéder à ses

bureaux, qui ont été fermés. Ce comité de crise a également noté que l'actuel président de l'Asado, qui a déjà fait deux mandats statutaires et dont le dernier a pris fin au mois de mars 2014, dirige illégalement cette association. Selon ce groupe, en effet, sa présence à la tête de cette association est en violation des statuts de cette ONG, qui fixent le mandat, une fois renouvelable, à trois ans. Pour ces pourfendeurs, Jean-Claude Katende, qu'ils ont pris pour un donneur de leçons, notamment par ses positions par rapport à la gestion de la chose publique en RDC et son adhésion au Front citoyen, n'est pas un dirigeant modèle en matière d'alternance démocratique. C'est dans cette optique qu'ils en ont appelé à une action des membres de cette ONG pour faire appliquer les textes qui régissent cette association.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Clôture de la formation internationale sur la gestion d'Ébola

Ouverte le 11 janvier à l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé par le secrétaire général à la Santé, le Dr Marcel Mukengeshay Kupa, la formation internationale sur la gestion de l'épidémie de la maladie à virus Ébola s'est clôturée le 19 janvier.



La lutte contre Ébola exige une protection du personnel soignant

Au terme de la formation de plus d'une semaine, les participants venus du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, du Togo, de la Mauritanie, du Niger et de la Côte d'Ivoire ont vu leurs capacités renforcées dans la lutte contre Ébola, notamment dans la prise en charge des cas, la prévention, la surveillance et tant d'autres domaines de la lutte contre cette maladie grave.

Cette formation appuyée par l'Agence japonaise de coopération internationale a bénéficié de la facilitation et de l'expertise de la RDC, ce pays qui a une riche expérience dans la lutte contre la maladie à virus Ébola pour avoir combattu cette maladie à sept reprises.

Grâce à cette formation, les participants ont pu partager l'expérience de la RDC dans la lutte contre la maladie à virus Ébola, former un pool de formateurs nationaux sur cette lutte qui seront capables par la suite de mettre en place une équipe multidisciplinaire pouvant faire face à toute éventualité en insistant sur l'organisation et le fonctionnement des centres de traitement et de transit, la prévention et le contrôle des infections dans les structures de soins en mettant un accent particulier sur le triage des cas de l'hygiène des mains, la surveillance épidémiologique de la maladie à virus Ébola en vue de mettre en place un mécanisme efficace de surveillance aux niveaux des points d'entrée, des hôpitaux et centres de santé et enfin organiser une mise en situation de la gestion de l'épidémie de la maladie à virus Ébola.

Aline Nzuzi

TÉLÉPHONIE MOBILE

Seulement deux pays africains dans le top dix des coûts les moins chers

La première révélation est la progression incontestable du nombre de propriétaires de téléphone à travers le monde, soit huit personnes sur dix. Toutefois, relativise le rapport de l'Union internationale des télécommunications, le coût pour une utilisation mensuelle (appareil non compris) a varié considérablement en 2014 (période de l'enquête). En Afrique subsaharienne, l'Éthiopie et le Soudan occupent les deux dernières places du top dix mondial.

Dans ce classement, le pays le moins cher est le Sri Lanka, avec moins d'un dollar américain USD (0,97) estimé comme coût pour une utilisation mensuelle d'un téléphone. En ordre croissant, il y a le Bangladesh (1,42), l'Iran (2,01), le Pakistan (2,12), le Népal (2,49), l'Inde (2,80), le Bhoutan (2,95), la Mongolie (3,16). Quant à l'Éthiopie et au Soudan, les coûts dans ces deux pays sont estimés, respectivement, à 3,28 et 3,33.

Par ailleurs, parmi les plus chers, il y a la France, l'Irlande, les Pays-Bas et Tuvalu, avec plus de 40 dollars américains de coût mensuel. Dans la fourchette comprise entre 35 et 40, il faut citer Israël, les États-Unis d'Amérique, la Suisse, Andorre et l'Espagne. Enfin, la Belgique a un coût situé à 34,14 dollars américains.

Cette variation considérable des coûts ne peut éluder le chemin parcouru dans le développement de la téléphonie mobile. Le cas de la RDC mérite une attention particulière. En effet, l'on estime le nombre d'abonnés actifs en 2011 à plus de 11 millions (source ARPTC, organe de régulation). L'on comprend dès lors que les banques cherchent à faire des opérateurs de téléphonie mobiles des partenaires stratégiques dans le cadre du développement du mobile banking. Mais le taux de pénétration globale reste très décevante, à peine 17% sur une population totale estimée à 70 millions d'habitants. Selon un analyste, il faut mettre en oeuvre des gros moyens pour assurer une meilleure couverture nationale car les millions d'abonnés actifs sont implantés dans la totalité des chefs lieux de provinces ainsi que les principaux centres de production. Et le délabrement des infrastructures routières ainsi que l'utilisation systématique des générateurs rendent les coûts de déploiement et d'exploitation en RDC plus élevés et donc se répercutent finalement sur le prix de la téléphonie mobile.

À travers l'Afrique, l'on observe un mouvement très encourageant. Un pays comme Maurice affiche un indice de développement des technologies de l'information et de la communication (IDI) supérieur à la moyenne mondiale. C'est le seul d'ailleurs. Pour les Seychelles, la République Sud-Africaine et le Cabo Verde, leur indice IDI est supérieur à la moyenne des pays en développement. En dehors de ces cas précités, la région d'Afrique subsaharienne accuse encore un certain retard. De ce fait, il est impératif de ne ménager aucun effort pour continuer à réduire la fracture numérique entre l'Afrique et les autres régions du monde.

Laurent Essolomwa

APPROVISIONNEMENT EN COBALT

Amnesty internationale met en garde contre l'exploitation des enfants

L'ONG américaine a appelé, le 19 janvier, l'industrie électronique et automobile à faire preuve de vigilance dans ses approvisionnements en cobalt afin de s'assurer que celui-ci n'a pas été produit par des enfants en RDC.

La RDC assure à elle seule plus de la moitié de la production mondiale de cobalt, composé essentiellement de nombreuses batteries. D'où l'intérêt que porte notamment la communauté internationale sur les conditions d'extraction et de production de cette matière première. C'est dans cette optique qu'il faudrait intégrer l'enquête menée tout récemment par Amnesty internationale auprès de seize multinationales, parmi lesquelles des grands noms de l'électronique ou de l'industrie automobile. Il en découle que les grands utilisateurs du cobalt à l'instar d'Apple, Daimler, Lenovo, Microsoft ou encore Samsung ne se préoccupent guère de la traçabilité de ces minerais. Ces multinationales sont, en effet, in-

capables de déterminer l'origine du cobalt utilisé dans les batteries lithium-ion fabriquées par des fournisseurs chinois qu'elles utilisent dans leurs produits.

Une attitude qu'Amnesty internationale est loin de cautionner. L'ONG américaine exhorte les utilisateurs du cobalt provenant de la RDC « à procéder à des contrôles en matière de droits de l'homme en enquêtant pour savoir si le cobalt (utilisé dans ces batteries) est extrait dans des conditions dangereuses ou par des enfants (...) ». Les multinationales concernées sont dorénavant astreintes à être plus transparentes sur leurs fournisseurs en cherchant à connaître notamment comment ils opèrent sur le terrain. Dans ses investigations, Amnesty internationale a noté que des dizaines de milliers de creuseurs (mineurs clandestins) dont beaucoup d'enfants travaillent dans des gisements de cobalts concentrés dans l'ex-province du Katanga. Ces enfants mettent en danger



Des enfants dans une mine artisanale à Kambove au Katanga

au quotidien leur vie au regard des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables qui sont les leurs dans ces carrières.

Pour une rémunération dérisoire dans des galeries souterraines creusées avec des outils rudimentaires, ils ont recours

à leurs dernières réserves physiques pour contenter des chefs d'entreprises obnubilés juste par les dividendes à tirer de la production. Entre-temps, la loi américaine sur les minerais « du sang » entrée en vigueur en 2014 et initiée dans le sou-

ci d'éviter que des entreprises ne financent indirectement les conflits en RDC n'a pas été suivie d'effets pour cause de négligence des autorités américaines quant au respect de leurs engagements découlant de ladite loi.

Alain Diasso

VIE DES CLUBS

Hubert Velud succède à Carteron comme entraîneur de Mazembe

Le technicien français de football, Hubert Velud (56 ans), va diriger le staff technique du TP Mazembe de Lubumbashi, actuel détenteur du trophée de la Ligue des champions d'Afrique.



Hubert Velud en compagnie de Moise Katumbi Chapwe

Hubert Velud s'est engagé pour une saison avec le club présidé par l'homme d'affaires et ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moise Katumbi Chapwe. Il remplace donc Patrice Carteron dont le contrat n'a pas été prolongé après plus de deux ans de bail.

On retient du nouveau venu qu'il a eu une carrière de footballeur en tant que gardien de but de 1967 à 1979 successivement à l'US Anse, FC Villefranche Beaujolais et au Stade de Reims en France.

En 1989, c'est à trente ans qu'il a débuté sa carrière d'entraîneur à Châlons-sur-Marne. Pendant 26 ans, il a entraîné Gap FC, Paris FC, Gazelec Ajaccio, Clermont Foot, AS Cherbourg, US Créteil-Lusitanos, Sporting Toulon Var, AS Beauvais Oise, la sélection nationale du Togo, Hassania d'Agadir, Stade Tunisien, ES Setif, US Alger, CS Constantine et enfin TP Mazembe.

On retient qu'il a qualifié le Togo d'Emmanuel Adebayor à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2010 en Angola après une victoire décisive sur le Gabon le 14 novembre 2009. Mais le Togo n'avait plus pris part à cette compétition après l'attaque du bus de la délégation togolaise dans l'enclave de Cabinda par des rebelles angolais. Velud a été touché par une balle au bras.

Pour ses hauts faits, il a été champion de France en National avec Clermont Foot qu'il a hissé en D2 à l'époque (2001-2004). Il est le premier à être champion d'Algérie avec deux clubs distincts, l'ES Sétif et l'USM Alger, étant aussi meilleur entraîneur de Ligue 1 algérienne au terme de la saison 2012-2013. C'est donc un technicien qui connaît le football africain qui reprend le tablier de Patrice Carteron.

Martin Engimo

ADOPTION INTERNATIONALE

Une réforme législative est en cours

Le projet de loi en gestation sur l'adoption internationale des enfants congolais vise à lutter contre les horribles trafics des enfants sous les apparences de procédures d'adoption développées dans les coins du pays marqués par des conflits armés récurrents.

Le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et la Sécurité a, au cours de la septième réunion extraordinaire du conseil des ministres tenue le 18 janvier à la Cité de l'Union africaine, présenté un projet de loi modifiant et complétant la Loi N°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant. Il s'agit précisément d'un projet de réforme législative. Celle-ci « consacre le principe de subsidiarité en vertu duquel l'adoption internationale d'un enfant congolais ne pourra être autorisée qu'en cas de carence de toute autre solution sur le plan national, tant au niveau du cadre familial que public, d'une prise en charge adéquate de la survie du can-

didat à l'adoption ». Ce projet de loi introduit une réforme qui s'articule sur des articles 18, 19 et 199 de la loi N°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant, laissant sauves toutes les dispositions relatives à l'adoption (nationale) du Code de la famille qu'elle complète. Pour tout dire, le projet de loi dont la question vise simplement à protéger les enfants congolais d'un business d'un autre âge qui s'est malheureusement développé dans les coins du pays marqués par des conflits armés récurrents. Cette situation a ouvert le champ libre à d'horribles trafics des enfants congolais sous les apparences de procédures d'adoption, peut-on lire dans le compte-rendu lu par le ministre des médias et porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga. « L'intérêt supérieur de l'enfant et la conservation de son identité culturelle sont considérés comme la finalité principale pour régler la problématique de prise en charge

alternative des enfants privés de leurs familles », indique-t-on. Il a été en outre prévu parmi les conditions d'adoption d'un enfant congolais outre la conformité à la Constitution et aux lois de la République, celle de la conformité à l'ordre public et aux bonnes mœurs congolais, ainsi que l'attribution de la compétence matérielle en cette matière d'adoption internationale à une juridiction de rang plus élevé que le tribunal pour enfant ou le tribunal de paix. Ce projet de loi sur l'adoption internationale des enfants congolais met à la charge du gouvernement l'obligation de lutter contre la traite des êtres humains ainsi que d'autres risques auxquels les enfants peuvent être exposés du fait du retrait de leur environnement naturel pour des soins permanents dans un pays tiers. Le texte a été adopté et sera présenté en temps utile à la représentation nationale pour examen et adoption.

A.D.

KINFOR 2016

Participation de quatorze pays

Du 26 au 27 janvier, à l'hôtel Béatrice, les entrepreneurs et autres participants viendront de quatorze pays, en l'occurrence l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Belgique, le Burundi, le Canada, la France, le Luxembourg, la Norvège, la République du Congo, le Sénégal, l'Ukraine, les États-Unis d'Amérique et le pays hôte, la RDC pour ce forum qui est la première édition du genre dans le cadre de la promotion des affaires. Le Forum B to B annonce

déjà comme un grand événement au regard de sa portée internationale. À l'occasion d'une conférence de presse tenue trois mois auparavant pour confirmer l'organisation d'un forum, Africa Rise, la structure organisatrice des travaux, a exprimé sa totale satisfaction des résultats obtenus à ce jour. Selon son président, Christian Liongo, il ne restait que l'ouverture officielle du Kinshasa International Forum en RDC. Par ailleurs, il a confirmé l'écho favorable recueilli auprès des pays qui appartiennent, il faut le rappeler, à plusieurs espaces géographiques : l'Afrique, l'Europe et

l'Amérique. Pour Christian Liongo, les entrepreneurs, les institutions et patronats de treize pays étrangers présents sont intéressés effectivement par les ressources et opportunités d'affaires offertes par la RDC. Au cours de ces travaux, il est prévu les présentations des sociétés, le réseautage B to B et les ateliers thématiques. En retour, les délégations étrangères exposeront également à leur tour les atouts de leurs pays respectifs. Au-delà, elles chercheront surtout à nouer des relations d'affaires solides.

Laurent Essolomwa

PRÉSIDENTIELLE 2016

Synergie 2016 pour un Congo émergent demande à Denis Sassou N'Guesso de faire acte de candidature

L'organisation l'a fait savoir, le 17 janvier, dans la capitale économique lors de sa sortie officielle. Celle-ci s'est déroulée sous les auspices de Serges Bouya et de Laurent Tingo respectivement président exécutif national et conseiller juridique du président de la République, parrain de la plate-forme, accompagnés d'autres membres.

La plate-forme se définit comme une association de la majorité présidentielle. Serges Bouya, président exécutif national de cette association est à la tête d'un bureau composé de quatorze membres. Dans son discours d'orientation, il a expliqué que conformément au travail effectué ces dernières années, la République du Congo s'est inscrite sur le registre des nations qui ont donné rendez-vous avec l'émergence à l'horizon 2025. « Cet engagement pris par les dirigeants doit être l'œuvre de tous les Congolais en vue de son accomplissement effectif,

ainsi la sortie officielle de l'association Synergie 2016 pour un Congo émergent doit être considérée comme un acte concret parmi tant d'autres posés par la majorité présidentielle conformément à l'accomplissement de cet engagement noble, dont la paix reste la condition sine qua non pour y parvenir », a-t-il déclaré.

L'orateur a exhorté aux membres de son association de s'approprier des valeurs cardinales de paix non pas comme simple slogan plutôt comme un état d'esprit. « À compter de cette date un seul mot d'ordre est donné à tous les membres de l'association, notamment celui d'être rangés derrière le grand défenseur des valeurs de paix, Denis Sassou N'Guesso, ce grand panafricaniste et homme des grands défis afin que le Congo demeure un et indivisible. Cette association doit constituer une force de mobilisation dans le département de Pointe-Noire en particulier et



Les militants de la plateforme

à travers l'ensemble du pays en général », a-t-il conclu.

Il ressort de la déclaration de l'appel à la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du mars prochain des membres de cette association lue par Véronique Loembhet, secrétaire générale de cette association que l'action de la démocratie au sein d'une nation exige que

soit observé un certain nombre de valeurs sans lesquelles le développement d'un pays ne saurait être possible. C'est dans cette optique que furent organisées les concertations de Brazzaville, d'Ewo, de Dolisie et le dialogue politique de Sibiti. Ainsi pour cette plate-forme, c'est Denis Sassou N'Guesso qui est capable d'incarner les valeurs de paix en

République du Congo. Elle exige à ce dernier de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. « L'objectif que se fixe cette association est de créer en cette année 2016 une synergie, une dynamique afin de contribuer à l'écllosion d'un climat favorable à l'émergence du Congo », a indiqué Laurent Tingo.

Séverin Ibara

Le MAR choisit Denis Sassou N'Guesso comme candidat

La décision a été rendue publique à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire du Mouvement action et renouveau (MAR) tenue, le 17 janvier, dans la ville océane sous le patronage de sa présidente fédérale de Pointe-Noire, Micheline Potignon Ngondo, accompagnée d'autres membres de ce parti.



Tribune de la cérémonie

Un seul point a été débattu au cours de cette assemblée générale extraordinaire du parti qui a réuni des membres et cadres de Pointe-Noire, lequel point est relatif à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars. Au terme de ces retrouvailles, on retient qu'une déclaration a été rédigée rappelant l'avènement de la nouvelle République à l'issue du référendum constitutionnel du 25 octobre dernier et que le président Denis Sassou N'Guesso est l'artisan incontesté de celle-ci. Ainsi dans ladite déclaration, les militants s'engagent à poursuivre l'œuvre du président fondateur du MAR, Jean Baptiste Tati-Loutard, compagnon et grand ami du président de la République.

Les cadres militantes et militants du MAR de la fédération de Pointe-Noire désignent unanimement Denis Sassou N'Guesso comme seul et unique candidat naturel du MAR conformément à la demande des sections d'arrondissements et du district de Tchiamba-Nzassi qui appellent ce dernier à faire acte de candidature à l'occasion de l'élection présidentielle du 20 mars. À travers cette déclaration, les membres de ce parti prennent un ferme engagement en vue de mobiliser la base du parti pour une victoire écrasante du candidat Denis Sassou N'Guesso dès le premier tour de l'élection présidentielle de mars. « Je vous invite à faire preuve de beaucoup de responsabilité et à demeurer dans la continuité de la fidélité de Jean Baptiste Taty-Loutard, président fondateur avec son excellence Denis Sassou N'Guesso, à la suite de l'engagement pris lors des derniers hommages et de la poursuite des actions salvatrices par Rolland Bouiti Viaudo, président national du MAR », a indiqué Micheline Potignon Ngondo.

S.I.

Ouverture des travaux de la 19^{ème} session ordinaire du conseil des bureaux de la carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile

Ces assises ont débuté lundi 18 janvier et s'achèveront vendredi 22 janvier prochain. Et au cours de celles-ci les participants du Congo avec ceux venus du Cameroun, de Centrafrique, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad, de la CIMA et de la CEMAC plancheront sur divers points notamment l'examen des textes de loi qui régissent la Commission d'arbitrage des sinistres transfrontaliers, afin d'adapter ceux-ci au développement de l'environnement économique et juridique ainsi que l'adoption du budget du secrétariat général permanent pour l'exercice 2016 et autres.

S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, Parfait Mbifoya, président du conseil des bureaux de la carte rose CEMAC a rappelé que le système de Carte Rose a été institué en vue d'apporter une assistance efficace à la procédure de règlement des sinistres transfrontaliers devant conduire à une indemnisation rapide des victimes d'accidents de circulation routière transfrontalière. « Le système de la Carte Rose, instrument d'intégration sous régionale dont le but est de faciliter le règlement des sinistres transfrontaliers, trouve juste son intérêt communautaire en se constituant en interface afin que les victimes d'accidents de circulation routière transfrontalière retrouvent la situation qui était la leur avant que le sinistre transfrontalier ne survienne », a-t-il signifié. Pour sa part Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babakas, représentante du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public a expliqué que les chefs d'Etat de la sous région CEMAC, en mettant en place l'acte 02/96 du 5 juillet 1996 installant le système de la carte internationale d'assurance de responsabilité civile automobile dans la sous région dite Carte Rose en vue de favoriser l'intégration économique des populations d'Afrique centrale par une libre circulation des personnes et des biens en zone CEMAC tout en garantissant l'effectivité d'une prise en charge des victimes. « La Carte Rose CEMAC intervient dès lors que l'une des parties



Vue de la tribune officielle

des victimes de l'accident ne réside pas dans le pays qu'a eu lieu l'accident, on peut avoir dans son pays un accident avec un véhicule venu d'ailleurs, on peut avoir un accident avec un piéton venu d'ailleurs tout comme on peut avoir à bord de son véhicule un passager qui réside dans un autre pays de la CEMAC en dehors du Congo », a-t-elle déclaré.

S.I.

FOOTBALL

Éric Mouanda content de la belle entame du championnat par la Mancha

Le président de la Mancha, Éric Mouanda, s'est félicité du bon démarrage du championnat par son équipe au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville. En effet, à l'issue de la troisième journée du championnat national de football d'élite Ligue 1 qui se poursuit simultanément dans quatre villes du Congo, l'équipe de Pointe-Noire occupe seule la troisième place sur vingt équipes engagées et est première au niveau des clubs de la ville océane.

L'exploit en début de saison n'est pas surprenant pour le président de la Mancha qui a mis les moyens en place pour rajeunir son effectif à 75 % et tient à maintenir ce cap jusqu'au bout. « Je ne suis pas surpris de ses résultats parce que nous nous sommes préparés en conséquence et les enfants prennent leur travail au sérieux. Cette année, nous travaillons pour faire un bon championnat parce que, l'an dernier, on était passé à côté de nos objectifs. Donc nous avons essayé de corriger les failles du passé et voilà pourquoi nous commençons bien la saison et nous espérons garder le cap »,

estime Éric Mouanda.

Notons que la Mancha est momentanément troisième au classement général avec sept points en trois sorties derrière Diablenoirs et Cara qui ont neuf points chacun. L'équipe ponténégrine a fait un match nul de zéro but partout contre l'ASP en première journée avant de battre tour à tour Nico Nicoyé en deuxième journée et Saint-Michel de Ouénzé en troisième journée, sur le même score de 2 buts à 0. « On pouvait gagner le match contre l'ASP mais il nous avait manqué quelque chose. Je crois toutefois qu'on avait fait une bonne sortie. Au championnat, il faut prendre match par match. C'est pourquoi nous avons ensuite gagné les deux autres rencontres. Nous comptons beaucoup sur nos joueurs et surtout à l'entraîneur. Je crois qu'ils ne vont pas me décevoir », a-t-il renchéri.

L'orateur a martelé que la Mancha a été refaite à 75%. « Nous avons rajeuni notre équipe à 75%. On a gardé au moins cinq anciens tels que Mihel Mbougou qui est le capitaine de l'équipe et le jeune Pavela. Le reste, ce sont des nouveaux venus de plusieurs horizons dont le Togo et des clubs de la place. Et



Éric Mouanda

conformément au règlement de la fédération, nous n'avons pas de prêt. Nous sommes en train de faire signer le contrat à tous les joueurs qui deviennent automatiquement les nôtres. À la fin du contrat, nous pouvons ou ne pas renouveler leur contrat par rapport aux performances », a ajouté Éric Mouanda qui veut figurer parmi les équipes de tête. Selon lui, la Mancha va jouer

les premiers rôles parce qu'il ne veut pas être parmi les quatre équipes relégables. Éric Mouanda s'est, par ailleurs, réjoui de la prise en charge du transport des équipes par la fédération même si les dirigeants des clubs dépensent autant d'argent dans l'achat des joueurs. Il a émis son vœu de voir le championnat 2015-2016 arriver au bout. Parlons de la prochaine sortie de la Mancha, le 21 janvier, au Stade Alphonse-Massamba-Débat en match de quatrième journée, Éric Mouanda a indiqué que l'équipe va jouer comme à domicile pour gagner les trois points contre Interclub tout en assurant le soutien de toute la famille de la Mancha. « Donnons la chance à notre équipe cette année d'être parmi les équipes qui pourront représenter le pays aux compétitions africaines. L'équipe appartient à tous. Je demande donc à tout

le monde de venir aux entraînements et aux matches pour que les choses aillent de l'avant », a-t-il martelé. De son côté, l'entraîneur de la Mancha, Jean Marie Claude Nkenzo, s'est dit aussi fier des premiers résultats. « À sept points en trois matches, le résultat est positif malgré le rythme qui est trop séré avec trois matches par semaine, c'est vraiment infernal. Je suis content des enfants parce qu'ils répondent tactiquement et physiquement. Mais il y a toujours des manquements à corriger. Nous avons un effectif qui a une moyenne de 22 ans, il faut leur apprendre beaucoup de choses car les joueurs pensent que c'est facile quand on arrive à inscrire deux buts en 45 minutes. Le championnat est certes difficile mais, il faut respecter la charge et la récupération pour bien préparer les prochains matches ». Selon lui, la Mancha a souffert pendant deux ans, nous voulons nous maintenir dès la phase aller c'est pourquoi nous travaillons durement pour se maintenir. La Mancha quitte Pointe-Noire le 21 janvier en matinée.

Faustin Akono

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ

ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAN 2016

Le Rwanda réussit son entrée, Gabon et Maroc dos-à-dos (groupe A)

Pays hôte de cette quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations, le Rwanda n'a pas manqué son entrée en matière : les Amavubis ont battu la Côte d'Ivoire, samedi, en match d'ouverture. Dans l'autre match du groupe, Panthères du Gabon et Lions de l'Atlas ont fait match nul.

Rwanda-Côte d'Ivoire : 1-0 (1-0) au Stade Amahoro de Kigali
But : Emery Bayisenge (16^e) pour le Rwanda

Avertissements : Iranzi (41^e) et Bayisenge (90^e) pour le Rwanda, Koffi (18^e) pour la Côte d'Ivoire

Rwanda : E.Ndayishimiye- Om-borenga, Rwatubyaye (F.Usengimana, 64^e), Bayisenge, C.N-dayishimiye- Mukunzi, Iranzi, Nshimiyimana- Tuyisenge, D. Usengimana (Bizimana, 62^e), Habyarimana (Habimana, 82^e)

Sélectionneur : Johnny Mc Kinstry (Irlande du Nord)

Côte d'Ivoire : Sangaré-Koffi, Ouattara, Comara, Goua- Badié (Diabaté, 85^e), Yacé, Aka- Atcho (Toh, 86^e), Boua (Zakri, 67^e), Guiza

Sélectionneur : Michel Dus-suyer (France)

Gabon-Maroc : 0-0 au stade Amahoro de Kigali

Avertissement : Moundounga (65^e) pour le Gabon

Gabon : Bitseki- Obambou, Ndinga, Ness-Younga, Ambourouet- Kabi, Yacouya, Moundounga, Engozo'o- Nsitsigui, Ondo

Sélectionneur : Jorge Costa

(Portugal)

Maroc : El Bourkadi- Achchakir, Oulhadj, El Yamiq, Lamrabat-Khadrouf, Saadane, Nakach, Hafidi (Ounajem, 62^e) -El Moubarki (Jahouh, 88^e), Benjelloun (Hadrif, 74^e)

Sélectionneur : Essaiki Badou (Maroc)

Classement du groupe A

1) Rwanda, 3 pts, 2) Maroc, 1 pt, 3) Gabon, 1 pt, 4) Côte d'Ivoire, 0 pt

Programme de la 2e journée

Rwanda-Gabon, mercredi 20 janvier à 14h

Maroc-Côte d'Ivoire, mercredi 20 janvier à 17h

Camille Delourme

La RDC par KO, le Cameroun aux points, Ethiopie et Angola au tapis (groupe B)

A Butare, les Léopards de RDC n'ont pas fait de détails face aux Walyas d'Ethiopie, mangées 3-0. Dans l'autre match, les Camerounais l'ont emporté face à l'Angola (1-0), malgré près d'une demi-heure d'infériorité numérique.

RDC-Ethiopie : 3-0 (1-0) au stade Huye de Butare

But : Lusadis (45^e), Luvumbu (47^e) et Meschak (59^e) pour la RDC

Avertissements : Tamene (13) pour l'Ethiopie

RDC : Matampi- Baumeto, Kimwaki, Bompunga Mutambala-Munganga (Gikanji, 69^e), Bokadi, Lusadis (Tulengi, 61^e) - Meschack, Bolingi, Luvumbu (Miche, 79^e)

Sélectionneur : Florent Ibengé (RDC)

Ethiopie : A. Mamo - Anteneh, S.Tesfaye, Tamene, Dejene-Alebechew (Margesa, 62^e), Pano-mo (Tilahun, 77^e), Assefa (Menegsha, 46^e) - Lokk, T. Tesfaye, E. Mamo

Sélectionneur : Yohannes Sahlé (Ethiopie)

Angola-Cameroun : 0-1 (0-1) au stade Huye de Butare

But : Atouba (24^e) pour le Cameroun

Avertissements : Ngwem (39^e et 66^e) pour le Cameroun

Expulsion : Ngwem (66^e) pour le Cameroun

Angola : Landu- Isaac, Fabricio, Miguel, Silva- Bua, Manucho, Gornito (Manguxi, 71^e) - Mingo Bille (Mateus, 63^e), Yano, Moco (Dany,

81^e)

Sélectionneur : André Macanga (Angola)

Cameroun : Nyamé- Oum Gwet, Mbimbé, Djetei, Ngwem- Mandjang, Atouba (Atangana, 73^e), Boya (Nkongho, 83^e) - Ngamaleu, Nlend, Souleymanou (Manga Mbah, 71^e)

Sélectionneur : Alexandre Belinga (Cameroun)

Classement du groupe B

1) RDC, 3 pts, 2) Cameroun, 3 pts, 3) Angola, 0 pt, 4) Ethiopie, 0 pt

Programme de la 2e journée

RDC-Angola, jeudi 21 décembre à 14h

Cameroun-Ethiopie, jeudi 21 décembre à 17h

C.D.

Le Nigeria balaie le Niger, Tunisie et Guinée se neutralisent (groupe C)

Longtemps malmenés par le Niger, les Super Eagles de Sunday Oliseh ont dû attendre l'entrée en jeu de Chikataru, auteur d'un triplé, pour l'emporter 4-1. Plus tôt dans la journée, Tunisiens et Guinéens se sont neutralisés au terme d'un match enthousiasmant.

Tunisie-Guinée : 2-2 (1-1) au stade régional de Nyamirambo de Kigali

Buts : Akaïchi (33^e et 51^e) pour la Tunisie, Alseny Camara Agogo (40^e et 83^e) pour la Guinée

Avertissements : Condé (30^e) et Alseny Camara Agogo (87^e) pour la Guinée

Tunisie : Jridi- Mathlouthi, Boughattas, Derbali, Maâloul-Manser (Tej, 54^e), Ben Amor-Rejaïbi, Bguir (Jaziri, 76^e), Akaïchi (M'Barki, 84^e)

Sélectionneur : Henryk Kasprczak (France/Pologne)

Guinée : Keita- Alseny Camara, Aboubacar, Condé (Youla, 34^e), Bangoura-Camara, Soumah (K.Bangoura, 73^e), Sankhon, Sylla Iyanga-Alseny Camara Agogo, Haba (Mouste, 65^e)

Sélectionneur : Luis Fernandez (France)

Nigeria-Niger : 4-1 (0-0) au stade régional de Nyamirambo de Kigali

Buts : Okoro (46^e) et Chikataru (75^e, 82^e et 92^e) pour le Nigeria, Adjé (81^e) pour le Niger

Avertissement : Alimi (10^e) pour le Nigeria

Nigeria : Ezenwa- Etim, Eze, Alimi (Okagube, 17^e), Akas- Onobi, Ibenegbu (Usman, 70^e), Mathew-Okoro, Adenji (Chikataru, 58^e), Aggreh

Sélectionneur : Sunday Oliseh (Nigeria)

Niger: Alzouma-Inoussa, Katakorié, Kader, Musa-Koudizé (Paraiso, 52^e), Souley (Hutmanu, 64^e), Sacko, Oumarou-Seyni (Adjé, 52^e), Halidou

Sélectionneur : François Zahoui (Côte d'Ivoire)

Classement du groupe C

1) Nigeria, 3 pts, 2) Niger, 1 pt, 3) Tunisie, 1 pt, 4) Niger, 0 pt

Programme de la 2e journée

Tunisie-Nigeria, vendredi 22 janvier à 14h

Niger-Guinée, vendredi 22 janvier à 17h

C.D.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Les Jeunes Fauves impressionnent

Le club de Dolisie, qui vient de découvrir la division supérieure cette saison, déjoue les pronostics avec brio au point d'être l'unique équipe à avoir réalisé la plus large victoire sur l'ensemble des 30 matchs disputés pendant les trois premières journées. Une prouesse pour une équipe nouvellement promue en ligue 1...



Les Jeunes Fauves Crédit photo Kwamy

D'entrée de jeu, le calendrier de la compétition avait prévu que les Jeunes Fauves rencontrent Pigeon Vert. Un adversaire qui, comme eux, vient droit de la deuxième division et qui d'ailleurs doit sa montée en ligue 1 au retrait de FC Bilombé. A force égale pour cette première sortie, les deux équipes se sont séparées dos à dos sur un score nul et vierge. La découverte de la première division, pour cette première journée, n'a pas laissé un goût amer aux deux formations contentes de décrocher un point chacune.

La deuxième journée s'annonçait plus difficile parce qu'il était question pour les Jeunes Fauves de se mesurer à AC Léopards de Dolisie, ultra favori sur le papier pour le sacre national. Il y avait, au fond plus de peur que de mal. Les Jeunes Fauves ont imposé un nul d'un but (1-1) partout à l'équipe adverse dont les faveurs des pronostics se sont révélés illusoire.

Le samedi 16 janvier, les Jeunes Fauves ont effectué leur premier déplacement puisqu'ils ont joué leurs deux premiers matchs à domicile. Face à Munisports de Pointe-Noire, l'équipe nouvellement promue en ligue 1 n'a pas tremblé, bien au contraire, elle a infligé à son adversaire une défaite de 4-0, contre toute attente. La plus lourde de la compétition pour ces trois premières journées. Bonne impression. Le but n'a pas atteint, le chemin est encore long mais l'équipe a bien entamé la compétition. Le plus dur pour elle est de garder le cap. Ses prochains matchs en diront plus surtout que ses adversaires la prendraient un peu plus au sérieux désormais de sorte à ne pas se laisser faire...

Les matchs de la 4e journée...

Ladite journée débutera ce mercredi 20 janvier, au stade Alphonse-Massamba-Débat. La Jeunesse Sportive de Talangaï (JST) sera face à V. Club. L'équipe de Pointe-Noire tentera de relever la tête pour se consoler, après sa défaite face à Diables noirs 0-3, alors que l'équipe adverse, à domicile, n'acceptera pas de tomber. L'autre rencontre opposera Etoile du Congo à Tongo FC. Les deux formations ont perdu leurs matchs en clôture de la 3ème journée. Il sera donc question pour elles de renouer avec la victoire, à défaut d'un nul bien sûr. A Pointe-Noire, Nico-nicoyé recevra FC Kondzo avant que Saint Michel de Ouenzé ne rencontre Pigeon Vert.

Le jeudi 21, la Jeunesse Sportive de Poto-poto (JSP) sera aux prises avec AS Cheminots, à Brazzaville. Après leur défaite face à Inter Club, les Cheminots tenteront de signer leur deuxième victoire devant une équipe de JSP capable de les accrocher au point de déjouer les pronostics. Par ailleurs, Inter Club recevra La Mancha au deuxième match.

Dans la ville océane, Munisports, qui vient d'essayer une lourde défaite 0-4 face aux Jeunes Fauves, sera face à Diables noirs qui est provisoirement en tête du classement. Après quoi, l'Association Sportive Ponténégrine va se mesurer à Cara. AC Léopards de Dolisie fera le déplacement de Kinkala pour en découdre avec AS Kimbonguila alors qu'au stade Denis-Sassou-N'Gusso de la capitale de l'or vert, les Jeunes Fauves recevront Patronage.

Rominique Nerplat Makaya